

JOËLLE GARDES TAMINE

*Avec la collaboration de Aino Niklas Salminen*

# La grammaire

Tome 1  
Phonologie  
Morphologie, Lexicologie

5<sup>e</sup> édition

ARMAND COLIN

l'inventeur du poème en prose Aloysius Bertrand. La page est alors en quelque sorte l'analogue du tableau en peinture.

## ■ Entraînez-vous

### 1. Le découpage syllabique

**But de l'exercice :** S'entraîner à la transcription phonétique et à la segmentation en syllabes.

Découpez en syllabes les phrases suivantes après les avoir transcrites selon la prononciation du français standard, puis du français méridional. Indiquez à chaque fois le type des syllabes :

1. *C'est l'exacte vérité.*
2. *Il a obtenu un succès immense.*
3. *L'éclat du soleil est insoutenable.*
4. *Parlez plus clairement.*

#### ■ Correction

##### Phrase 1

###### 1. Français standard :

[sɛ - lɛg - zak - tɔ - ve - ri - te]

Deux problèmes se posent, celui de la prononciation du *e* muet, et celui des deux consonnes transcrites par un *x*, du mot *exacte*. Ici le *e* muet doit être prononcé puisqu'il est précédé de deux consonnes et suivi d'une consonne. Quant aux deux consonnes [g] et [z], elles se séparent dans deux syllabes. On a donc 5 syllabes ouvertes et 2 syllabes fermées [lɛg] et [zak] ce qui est conforme à la proportion générale des types de syllabes.

**2. Français méridional** : la transcription (en dehors de c'est [se] avec voyelle fermée) et le découpage seraient les mêmes.

### Phrase 2 :

#### 1. Français standard :

[i - la - ɔp - tə - ny - œ̃ - syk - se - i - mās]

La seule difficulté à signaler est dans *obtenu* l'assourdissement, par assimilation, du [b] au contact du [t]. Les séquences de deux consonnes se séparent. On obtient donc 7 syllabes ouvertes et 3 syllabes fermées.

**2. Français méridional** : le découpage serait légèrement différent, puisque le [ə] final de *immense* est prononcé : [i - mās - sə]. Il y a donc au total 11 syllabes, dont 2 seulement sont fermées.

### Phrase 3 :

#### 1. Français standard :

[le - kla - dy - so - le - je - tē - sut - nabl]

Aucun [ə] n'est prononcé, puisque le premier n'est précédé que d'une consonne et que le second est à la fin de la phrase. Si on prononce sans pause l'ensemble de celle-ci, le découpage fait apparaître 7 syllabes ouvertes et 2 syllabes fermées. Dans le cas de *l'éclat*, on est en présence d'une séquence de deux consonnes dont la seconde est une liquide. Elle s'appuie donc sur la consonne qui la précède et le groupe [kl] va se trouver en début de syllabe.

**2. Français méridional** : les *e* muets subsistent. On aura donc :

[le - kla - dy - so - le - je - tē - su - tə - na - blə]

On a donc affaire à 11 syllabes ouvertes. Les règles de la séparation des séquences des consonnes restent appliquées. On mesure néanmoins une fois de plus, sur cet exemple, la distance qui peut séparer les différents types de français. Le français méridional apparaît plus proche de l'écrit, et du compte de syllabes de la versification classique.

### Phrase 4

#### 1. Français standard :

[par - le - ply - kler - mās]

Ici, [r] précède la seconde des deux consonnes, qui se trouve d'ailleurs être dans un cas la liquide [l]. Elle fait donc partie de la première des deux

syllabes qui se suivent. On a donc 2 syllabes fermées et 3 syllabes ouvertes.

**2. Français méridional** : le *e* muet est prononcé dans [kle - rə - mās]. On a donc une seule syllabe fermée et 5 syllabes ouvertes.

## 2. Le glide [w]

**But de l'exercice** : Observer la diversité des systèmes phonologiques, et voir les limites de l'indépendance des faits de phonologie, qui ne peuvent souvent s'expliquer que si on prend en compte la morphologie. Certains linguistes parlent donc de morphophonologie (ou morphonologie).

1. Transcrire phonétiquement les mots suivants :

*trois, troupe, foin, loupe, houle, oiseau, loin, où, oui, boîte, bouillie, rouge, roux, clou, noir, joie, voix, four, ouest, chou, houille, soin, foule*

L'étude distributionnelle de [u] et de [w] dans ce corpus (corpus A) conduit-elle à dégager un ou deux phonèmes ?

2. Transcrire phonétiquement l'infinitif et le participe présent des verbes suivants :

*nouer, louer, rouer, vouer, jouer, trouer, clouer*

Les faits observés dans ce nouveau corpus (corpus B) sont-ils en accord avec les règles dégagées lors de l'étude du corpus A ? Si non, comment pouvez-vous résoudre cette apparente contradiction ?

### Correction

#### Question 1

Quel que soit le type de français que l'on envisage, la transcription sera la suivante en dehors du cas du *e* muet, prononcé en français méridional, [trupə], [ulə], etc. :

[trwa, trup, fwē, lup, ul, wazo, lwē, u, wi, bwat, buji, ruʒ, ru, klu, nwar, ʒwa, vwa, fur, west, fu, uj, swē, ful].

On constate en premier lieu que [u] comme [w] peuvent être précédés des mêmes éléments : une ([lup, ruʒ, nwar, vwa]) ou plusieurs consonnes ([trup, trwa]), ou se trouver à l'initiale du mot ([uj, ul]). Par contre, si la voyelle se trouve devant une consonne ou devant rien, il n'en va pas de même du glide qui se rencontre toujours devant une voyelle, dans la même syllabe. On peut donc dresser le tableau suivant :

	+ consonne ou rien	+ voyelle
[u]	+	-
[w]	-	+

C'est un schéma de distribution complémentaire. Or on sait que, lorsque deux sons sont en distribution complémentaire, ils ne constituent pas deux phonèmes, mais deux variantes, deux allophones d'un même phonème. À s'en tenir à ce corpus, il apparaît donc que [u] et [w] constituent deux allophones d'un phonème unique, que l'on peut convenir d'appeler /u/ et qui se réalise [u] devant un entourage consonantique ou devant rien, et [w] devant une voyelle.

## Question 2

La transcription du corpus B est la suivante :

- infinitif : [nwe, lwe, rwe, vwe, ʒwe, true, klue]
- participe présent : [nwã, lwã, rwã, vwã, ʒwã, truã, kluã]

Cette prononciation est celle du français standard. Cependant, même dans ce type de français, on peut rencontrer la prononciation suivante :

- infinitif : [nue, lue, rue, vue, ʒue, true, klue]
- participe présent : [nuã, luã, ruã, vuã, ʒuã, truã, kluã]

Cette prononciation est la seule que connaisse le français méridional. Si l'on considère tout d'abord le français standard, la première prononciation indiquée est en accord avec la règle énoncée à propos du corpus A, puisque le glide apparaît très normalement devant voyelle sauf lorsque deux consonnes précèdent. La deuxième prononciation est, elle, en contradiction avec la règle, puisque la voyelle est utilisée dans tous les cas. On pourrait penser à expliquer ceci par la nature de la voyelle qui suit, puisque, dans le corpus A, on rencontrait [i], [a] et [ɛ] à la suite du phonème /u/, alors que, dans le corpus B, ce sont [e] et [ã] qui apparaissent. Cependant cette explication ne serait pas valable si l'on

envisageait aussi les formes de passé simple de deuxième ou de troisième personne du singulier des verbes du corpus : [nwa] ou [nua], [lwa] ou [lua], etc. En effet, devant [a] on aurait à la fois le traitement de A (glide obligatoire) et de B (choix entre le glide et la voyelle). On ne peut résoudre cette contradiction qu'en faisant intervenir la morphologie : on constate en effet que tous les mots du corpus A ne comprennent qu'un morphème, alors que, dans B, /u/ se trouve à la frontière d'un morphème de radical, devant un morphème de désinence verbale. Dans ce cas, tout se passe comme si on avait le choix entre considérer la forme obtenue comme formant un tout et on est renvoyé à la première règle, ou comme composée de deux unités. En ce cas, la première règle reste valable si l'on précise qu'elle joue à l'intérieur d'un morphème. On peut donc indifféremment l'appliquer à l'intérieur d'un mot ou à l'intérieur d'un morphème. De fait, en français standard, un mot comme *fouet* sera toujours prononcé [fwe]. N'étant composé que d'un morphème, il ne pourra subir que la règle A.

En français méridional, les choses sont différentes, puisque les mots de B ne sont susceptibles que d'une prononciation, avec la voyelle. Néanmoins la confrontation de *noix* [nwa] et de *noua* [nua] montre que là aussi intervient la morphologie, puisque, devant la même voyelle, le traitement de /u/ sera différent selon que l'on est ou non à une frontière de morphème. Pourtant cette explication ne saurait suffire puisqu'un mot comme *fouet* est toujours prononcé [fue]. Il faut alors faire intervenir la nature de la voyelle qui suit le phonème. Devant [i] et [ɛ], c'est toujours [w] qui apparaît ; devant [a] c'est toujours [w], si /u/ et la voyelle qui suit appartiennent au même morphème, et [u] en cas de frontière de morphème. Devant [e] et [ã] c'est toujours [u] qui apparaît. On peut ainsi dresser pour le français méridional le tableau suivant :

		+ [a]	+ [i, ɛ]	+ [e]	+ [ã]
1 morphème	[u]	-	-	+	+
	[w]	+	+	-	-
2 morphèmes	[u]	+	-	+	+
	[w]	-	+	-	-

Il est clair qu'il s'agit encore d'une distribution complémentaire et que la prise en considération du corpus B ne remet pas en cause les conclusions du corpus A. En français méridional, nous n'avons affaire qu'à un seul

phonème /u/ qui se réalise [u] devant [e] et [ã], en cas de frontière de morphème devant [a], et [w] ailleurs.

### 3. [o] et [ɔ] en français méridional

**But de l'exercice :** Fournir un exemple de distribution complémentaire.

Soient les listes de mots :

- a) *pot, lot, cocher, oreille, sommeil, chaud, poteau, eau, nodal, rocher, orange, chocolat, losange, torride, folie.*
- b) *porte, roc, or, sort, mort, ordalie, lors, torpeur, cordon, fortifier, or, apport, assortir, fol.*

En français méridional, les *o* de la liste A sont tous fermés et ceux de la liste B tous ouverts. Combien de phonèmes représentent-ils dans ce système régional ?

#### Correction

L'entourage phonique ne semble pas jouer de rôle dans la distribution de [o] et [ɔ], puisqu'on les rencontre l'un et l'autre après les mêmes consonnes : [p, r, m, l, t, k], etc. et devant les mêmes consonnes : [r, l, k] etc. À s'en tenir à cet examen, il faudrait en conclure que les deux sons, se rencontrant dans le même entourage, représentent deux phonèmes distincts. Le type de mots où ils se trouvent ne semble pas jouer de rôle pertinent, puisqu'il s'agit aussi bien de monosyllabes que de polysyllabes. La position du son dans le mot ne paraît pas non plus pertinente puisqu'ils se rencontrent aussi bien à l'initiale qu'à l'intérieur ou à la fin du mot. Par contre, si l'on s'intéresse au type de syllabe, une distribution pertinente apparaît. Dans la liste A, tous les *o* fermés [o] se rencontrent dans une syllabe ouverte, non entravée par une consonne nasale, obéissant au

schéma CV. Dans la liste B au contraire, tous les *o* ouverts [ɔ] se rencontrent dans une syllabe fermée, entravée par une ou plusieurs consonnes, obéissant au schéma CVC(C). On peut donc dresser le tableau suivant :

	CV	CVC(C)
[o]	+	-
[ɔ]	-	+

Il s'agit d'une distribution complémentaire : on n'a jamais le choix entre les deux sons [o] et [ɔ] et leur apparition est automatiquement conditionnée par le type de syllabe où ils se trouvent. Ils ne représentent donc pas deux phonèmes mais deux allophones d'un même phonème que l'on peut représenter par /o/ et qui se réalise [o] en syllabe fermée et [ɔ] en syllabe ouverte. On constate que sur ce point toutes les voyelles moyennes se comportent de la même façon en français méridional : les voyelles fermées se trouvent en syllabe ouverte (*été* [ete] ; *peu* [pø]) et les voyelles ouvertes en syllabe fermée (*herbe* [erb] ; *peur* [pœr]). On constaterait au contraire que le français standard a deux phonèmes puisqu'il comporte par exemple les paires minimales suivantes : *sol* [sɔl] et *saule* [so]. On voit ainsi que la différence entre les deux systèmes est importante.

### 4. Les relations entre l'écrit et l'oral

**But de l'exercice :** Montrer que l'écrit n'est pas seulement un système de transcription de l'oral mais que c'est aussi la représentation de régularités grammaticales souvent masquées à l'oral et que, par conséquent, il présente un ensemble de marques redondantes par rapport à l'oral.

Dans le texte suivant, extrait du roman *Une page d'amour* de Zola, étudiez les relations entre l'écrit et l'oral :

*En août, le jardin du docteur Deberlé était un véritable puits de feuillage. Contre la grille, les lilas et les faux ébéniers mêlaient leurs branches, tandis*

que les plantes grimpantes, les lierres, les chèvrefeuilles, les clématites, poussaient de toute part des jets sans fin, qui se glissaient, se nouaient, retombaient en pluie, allaient jusque dans les ormes du fond, après avoir couru le long des murailles ; et là, on aurait dit une tente attachée d'un arbre à l'autre, les ormes se dressaient comme les piliers puissants et touffus d'un salon de verdure. Ce jardin était si petit, que le moindre pan d'ombre le couvrait. Au milieu, le soleil à midi faisait une seule tache jaune, dessinant la rondeur de la pelouse, flanquée de ses deux corbeilles. Contre le perron, il y avait un grand rosier, des roses thé énormes qui s'épanouissaient par centaines. Le soir, quand la chaleur tombait, le parfum en devenait pénétrant, une odeur chaude de roses s'alourdissait sous les ormes. Et rien n'était plus charmant que ce coin perdu, si embaumé, où les voisins ne pouvaient voir, et qui apportait un rêve de forêt vierge, pendant que des orgues de Barbarie jouaient des polkas dans la rue Vineuse.

## Correction

On sait que le principe de la transcription phonétique est de faire correspondre un symbole à un son. Il n'en va pas de même de la transcription orthographique qui est tout à la fois une transcription **phonologique** — elle a donc pour but de retranscrire les sons — et une transcription **idéologique** — elle véhicule des éléments du contenu. On n'est donc pas étonné qu'à une lettre, c'est-à-dire à un **graphème**, ne corresponde pas toujours un son. Les graphèmes ont ainsi différentes valeurs.

### 1. Valeurs phonologiques

#### 1.1. Correspondance graphème/son

Il arrive que la transcription orthographique fonctionne presque comme une transcription phonétique. Ainsi, dans le mot *véritable*, tous les graphèmes du mot, à l'exception du *e* final, correspondent à un son [veritabl]. On notera seulement que le *e* ne peut correspondre au son [e] que grâce à l'accent qu'il porte et qui constitue, comme la cédille, ce que l'on appelle un **signe diacritique**. De même le mot *midi* aurait-il la même transcription phonétique [midi]. Ces correspondances strictes sont néanmoins l'exception.

#### 1.2. Valeurs de position

Dans ces cas-là, le graphème n'a pas sa valeur ordinaire, mais prend une valeur particulière déterminée par son contexte : il s'agit d'une variante combinatoire. C'est ce qui se produit pour *s* dans le mot *rosier*. Le graphème en effet correspond ordinairement au son [s], mais, entre deux voyelles, il correspond à [z]. De même dans *vierge*, *g* n'a pas sa valeur ordinaire [g], mais devant *e* comme devant *i* correspond à la prononciation [ʒ].

#### 1.3. Valeurs auxiliaires

Il arrive fréquemment qu'un graphème ne corresponde pas en lui-même à un son, mais aide seulement à la prononciation d'un autre son. C'est ce que l'on appelle la valeur auxiliaire. Ainsi, dans *jet*, le graphème *t* aide à prononcer, en l'absence d'accent, le *e* comme [ɛ]. De même, dans *perdu*, c'est le *r* qui permet la correspondance avec [ɛ].

#### 1.4. Digrammes

Il arrive aussi que ce soit la combinaison de deux graphèmes qui corresponde à un son unique, comme dans *milieu* où la séquence de *e* et de *u* transcrit le son unique [ø]. C'est ainsi que toutes les voyelles nasales sont notées par un digramme comportant une voyelle et une consonne nasale, *n* ou *m* devant *b* ou *p* : *perron*, *grand*, *embaumé*, etc. D'autres solutions auraient pu être utilisées, comme l'emploi d'un signe diacritique tel que le tilde ~, qui est par exemple employé en espagnol, et qui était fréquemment utilisé dans les manuscrits de l'ancienne langue.

#### 1.5. Trigrammes

Il arrive même qu'une séquence de trois graphèmes note un seul son, comme *ill* dans *feuillage*, *chèvrefeuille* ou *murailles*, qui correspondent au son unique [j].

#### 1.6. Valeur zéro

Enfin, un certain nombre de graphèmes ne correspondent à aucun son. On dit qu'ils ont une valeur zéro. Dans *puits*, ni *t*, ni *s* ne correspondent à une quelconque prononciation, pas plus que *e* dans *flanquée* ou *s* dans *polkas*. Est-ce à dire que ces graphèmes qui, du point de vue de la correspondance avec la prononciation, n'ont pas de rôle, n'en jouent aucun par ailleurs ?

## 2. Valeurs idéographiques

Les graphèmes ont parallèlement des valeurs idéographiques et véhiculent des informations sur le contenu des mots ou sur le système grammatical.

En premier lieu il faut signaler que les correspondances entre les graphèmes et les sons peuvent varier selon le type de mots où ils se trouvent. Ainsi les monosyllabes (mots d'une syllabe) ont souvent un traitement à part. Par exemple l'article *les* correspond à la prononciation [le] alors que dans *orgues*, le *s* n'a pas valeur auxiliaire mais valeur zéro.

Ces monosyllabes sont d'ailleurs souvent des articles ou des pronoms, et le traitement du *s* final est ainsi lié à leur catégorie morphosyntaxique. De même, dans les terminaisons verbales, *ent* ne correspond pas à la prononciation [ã], mais a valeur zéro, comme dans *s'épanouissaient*.

Les graphèmes ont souvent une valeur grammaticale (cf. chapitre 2). Ils servent ainsi à marquer la flexion, comme le *e* qui est une marque de féminin, *attachée*, ou le *s* qui est une marque de pluriel, *roses*. Ces marques ne sont généralement pas prononcées, et flexion orale et flexion graphique se séparent donc nettement, comme on aura l'occasion de le souligner encore. L'écrit est ainsi caractérisé par une plus grande stabilité des formes. Par exemple, pour le pluriel le mot *roses* a une forme unique, alors que l'oral a deux formes, selon que l'on fait ou non la liaison.

On relève enfin un certain nombre de logogrammes, la préposition *de* opposée au déterminant *deux* (*deux corbeilles*), le déterminant *la* (*la grille*, *la chaleur*, etc.) opposé à l'adverbe de lieu *là* (*et là, on aurait dit*) la conjonction de coordination *ou* opposée au relatif *où* (*ce coin [...] où les voisins ne pouvaient voir*) et le mot *tente* opposé à *tante*.

## 5. Les marques du nombre à l'écrit

**But de l'exercice :** Observer en quoi l'orthographe est liée à la prononciation et au fonctionnement morphologique, qui sera étudié au chapitre suivant.

Comparez les marques de nombre à l'écrit et à l'oral dans la phrase suivante :

*Des événements très importants se sont produits ces jours derniers.*

### Correction

À l'écrit, les marques de nombre sont très nombreuses et elles signalent l'accord entre différentes unités, soit à l'intérieur des groupes (groupe sujet, « des événements très importants » ; complément de phase, « ces jours derniers ») soit entre les groupes (groupe sujet et groupe verbal, « se sont produits »). Le pluriel est marqué par des déterminants qui diffèrent des déterminants singuliers (voir la flexion nominale p. 119) : « des » (vs « un ») et ces (vs « ce »). Il est également indiqué dans la flexion verbale : « sont » (vs singulier « est »). Dans tous ces exemples, l'oral et l'écrit ne sont pas différents, d'autant que par la liaison, le *s* final de « des » est prononcé (en revanche, il ne l'est pas pour « ces » [se]).

En dehors de ces formes flexionnelles qui opposent singulier et pluriel, le nombre est marqué graphiquement par un « s », qui constitue un morphème (voir chapitre suivant), puisqu'il a une signification. Nulle part dans la phrase, ce « s » n'est prononcé (il pourrait l'être en liaison, mais, se trouvant dans tous les cas devant consonne, il ne l'est pas. Il constitue donc une consonne latente. Dans le groupe sujet, est ainsi clairement marqué que le substantif est au pluriel et que l'adjectif s'accorde avec lui, ce n'est pas le cas dans l'oral. C'est également ce qui se produit par écrit dans le groupe complément et dans le groupe verbal, où, outre la forme de l'auxiliaire, le pluriel du participe est marqué. La cohésion morphosyntaxique est ainsi affichée dans l'écrit, elle ne l'est pas dans l'oral. On voit ainsi clairement l'importance du fonctionnement idéographique dans l'écriture, qui est loin de se contenter de transcrire, tant bien que mal, la prononciation.

## 6. Fin et initiale de mot

**But de l'exercice :** Réfléchir sur certains des problèmes posés par l'orthographe.

1. Soit la liste de mots suivants, dite corpus A :

*idée, if, vipère, liste*

*air, aine, été, fer, chair, pré*

*oubli, outil, bourdon, foule, ourse*

*bœuf, eucalyptus, euphonie, œuf, veuf*

*ustensile, usage, fumée, lustre*

*auteur, orme, forme, losange, ornithologie*

*abri, arme, cabri, salle*

*indivision, imbécile, main, timbre*

*un, fungicide, lumbago*

*ombrelle, oncle, fronde, mont*

*ancien, enflure, tank, banque*

*iode, iota, iambe, fiole, piochon*

*oiseau, ouest, oie, ouate, ouistiti, foi, roi, fouet*

Faites-les précéder de l'article défini singulier, *le* ou *la* selon le genre, et pluriel, *les*. Transcrivez phonétiquement les groupes ainsi formés. Notez les différentes formes que prend l'article. Étudiez la distribution de ces formes. Étudiez la façon dont [j] et [w] se comportent à l'initiale des mots qui suivent l'article.

2. Soit la liste de mots suivants, dite corpus B :

*histoire, hirondelle, hibou, hippopotame*

*herbe, héros, héroïne, haine, hérétique*

*housse, houille*

*heure, heurt*

*hussard, hure, uhlan*

*hauteur, heaume, homard*

*hache, havre, harnais*

*Hindou*

*Hun*

*honte, hongre, onzième*

*hampe, hanche, handicap*

*hiéroglyphe, hiérarchie, hyène*

*huis, huitre, huile, huissier*

Quel nouveau problème pose ce corpus B ?

Quel sort réserveriez-vous au *h* dans le cadre d'une réforme de l'orthographe ?

### Correction

#### Question 1

On peut regrouper les mots du corpus A selon que l'article singulier qui les précède est terminé par une voyelle, [ə] au masculin ou [a] au féminin, ou selon que l'article se réduit à un [l], à sa forme dite **élide**. On reviendra dans le chapitre de morphologie sur ce problème et on n'entrera donc pas dans le détail des phénomènes d'enchaînement entre mots. On se contentera de signaler ici que la forme terminée par voyelle se rencontre généralement devant un substantif à initiale consonantique : *le lustre, le bœuf, la fumée, la banque*, etc., tandis que la forme élidée se rencontre généralement devant un substantif à initiale vocalique. Ces observations sont corroborées par les formes que prend l'article pluriel, l'opposition de genre est neutralisée et on trouve les mêmes formes pour l'article masculin et féminin : [le] et [lez], l'écrit proposant une forme unique : *les*. Or, là où l'article était *le* ou *la*, on a [le], et là où l'article était /l/, on a [lez]. Là encore, les formes se répartissent selon la nature de l'initiale du substantif qui suit l'article, et dans tous les cas, au singulier comme au pluriel, on constate que, par le jeu des différentes formes de l'article, sont évitées les rencontres de voyelles, non pas :

\* la idée [laide] ; \*[leabri]

mais :

l'idée [lide] ; [lezabri].

Les glides posent des problèmes particuliers. On note en premier lieu que tous ne se rencontrent pas dans ce premier corpus : [ɥ] en est absent. Sa transcription est toujours *hu*, comme on peut le voir dans le corpus B. On note en second lieu qu'ils se comportent tantôt comme des consonnes, *la ouate*, sans élision, tantôt comme des voyelles, *l'oiseau* et *les oiseaux* [lezwazo], alors qu'on a noté par ailleurs qu'ils sont fonctionnellement plus proches des consonnes, en particulier en ce qu'ils ne peuvent pas constituer le centre d'une syllabe. Ceci explique les hésitations recensées par les grammairiens : *la ouate* ou *l'ouate*, *le ouistiti* ou *l'ouistiti*, etc. On laissera momentanément de côté cette difficulté et on récapitulera les observations faites sur ce premier corpus en dressant le tableau suivant :

	+V	+C
le, la	–	+
l'	+	–
[le]	–	+
[lez]	+	–

Il fait apparaître une distribution complémentaire respectivement entre *le, la* et *l'*, et [le] et [lez].

### Question 2

Si l'on s'en tient à la règle définie par ce tableau, tous les mots du corpus B commençant oralement par une voyelle, on s'attendrait à ce que tous les emplois soient alignés sur le modèle de *l'histoire* [listwar] et *les histoires* [lezistwar]. Or, si c'est bien ce qui se passe pour les mots *hippopotame*, *hirondelle*, *herbe*, *héroïne*, *hérétique*, *heure*, *huis*, *huître*, *huile*, *huissier* et *hindou*, les autres mots se comportent comme si leur initiale était consonantique.

Ceci pose la question du *h*. On oppose souvent *h* dit muet qui permet l'élision, comme dans *hirondelle*, et *h* dit aspiré qui ne la permet pas, comme dans *harnais*. En réalité, cette terminologie est trompeuse car elle suppose qu'il existe un *h* prononcé. Or il n'en est rien et ni le *h* muet ni le *h* aspiré ne correspondent plus depuis longtemps au moindre son. Mais tout se passe comme si certains mots commençaient par une consonne latente qui fait obstacle à l'élision et à la liaison.

Il faut ajouter que, si la majorité de ces mots qui font problème commencent dans l'écriture par la lettre *h*, ce n'est pas vrai pour tous, à preuve le mot *uhlan* (on ne dit pas *l'uhlan* mais *le uhlan*), ou le mot *onzième* (*la onzième*), que de surcroît il se produit pour certains mots des hésitations : [leariko]/[lezariko], et que l'on peut opposer *les héros* [leero] à *les héroïnes* [lezeroin].

Si donc on envisageait la question du *h* dans le cadre d'une réforme de l'orthographe, qui prendrait ses distances par rapport à l'étymologie des mots, on pourrait convenir de le supprimer partout où se font l'élision et la liaison (on écrirait *l'histoire*, *l'hippopotame*...), de le conserver dans le cas contraire (*le harnais*, *la honte*...) et de l'ajouter à des mots comme *hulan*, ou *honzième*. Cette solution qui, bien sûr, n'aurait de sens que dans le cadre d'une réforme globale, aurait le mérite de la cohérence.

## 7. Le e muet [ə]

**But de l'exercice :** Compléter les informations données dans l'exposé sur le [ə] ; fournir une nouvelle preuve de la diversité des systèmes phonologiques du français.

Le *e* muet (*e* instable ou caduc) est ainsi appelé parce que, s'il est transcrit dans l'écrit en dehors de rares cas d'élision (cf. exercice n° 6 et chapitre 2), il n'est pas nécessairement prononcé. Cet exercice a pour but de déterminer dans quels cas il doit l'être.

**1. Français méridional :** transcrire phonétiquement les phrases suivantes dans lesquelles les *e* muets qui ne doivent pas être prononcés ont été soulignés. Déterminez les conditions dans lesquelles le [ə] est prononcé dans ce système phonologique.

*Je déteste ce texte inepte.*

*Voici une affreuse nouvelle !*

*C'est la triste vérité.*

*Que me dites-vous là ?*

*La terre est ronde.*  
*La feuille tourbillonne puis tombe.*  
*Il marche lentement.*  
*Il marche prestement.*  
*Il voit le petit chat.*  
*Je me désole.*

## 2. Français standard : même question.

*Je déteste ce texte inepte.*  
*Voici une affreuse nouvelle !*  
*C'est la triste vérité.*  
*Que me dites-vous là ?*  
*La terre est ronde.*  
*La feuille tourbillonne puis tombe.*  
*Il marche lentement.*  
*Il marche prestement.*  
*Il voit le petit chat.*  
*Je me désole.*

### Correction

#### Question 1

Transcription phonétique :

[ʒdɛtɛstɛstɛkstinɛptə]  
 [vwasiɲafʁøznɯvɛlə]  
 [kəmɔditɔvula]  
 [latɛrɛrɔdə]  
 [lafœjɛturbijɔnə pɥitɔbɛ]  
 [ilmɑʁʃəlɑtmɑ]  
 [ilmɑʁʃɛprestəmɑ]  
 [ilvwalɛpɛtiʃɑ]  
 [ʒəmɔdezɔlə]

(On a indiqué pour les voyelles moyennes la prononciation courante dans le Midi. Pour le français standard, des hésitations sont possibles en syllabe intérieure, on n'y attachera donc pas d'importance.)

Il est facile de déterminer que tous les *e* muets graphiques sont prononcés à l'exception de ceux qui précèdent une voyelle. Sur ce point, le français méridional est donc très proche de la transcription orthographique.

#### Question 2

Transcription phonétique :

[ʒdɛtɛstɛstɛkstinɛpt]  
 [vwasiɲafʁøznɯvɛlə]  
 [sɛlatristɔvɛrite]  
 [kəmɔditvula]  
 [latɛrɛrɔdə]  
 [lafœjɛturbijɔn pɥitɔbɛ]  
 [ilmɑʁʃəlɑtmɑ]  
 [ilmɑʁʃɛprestəmɑ]  
 [ilvwalpɛtiʃɑ]  
 [ʒəmɔdezɔlə]

On constate que nettement moins de [ə] sont prononcés et qu'on peut distinguer plusieurs cas :

- 1) En fin de phrase et de groupe rythmique :  
 Aucun *e* muet n'est prononcé : c'est ce qui se produit dans toutes les phrases et à l'intérieur dans la 6<sup>e</sup> phrase après *tourbillonne*, si, comme c'est indiqué dans la transcription, on fait de *la feuille tourbillonne* un groupe rythmique.
- 2) En début de phrase (ou de groupe) :  
 Ici, il n'y a pas de règle, sauf lorsque le [ə] est précédé de deux consonnes, auquel cas il est obligatoire. Obligatoire, il l'est également dans le pronom interrogatif *que*, ce qui confirme l'influence de la morphologie sur la phonologie. Autrement, il sera ou non prononcé selon que l'on veut faire ressortir cette position d'attaque.
- 3) À l'intérieur de la phrase (ou du groupe) :  
 On constate que, comme en français méridional, le [ə] n'est pas prononcé devant voyelle. Mais de surcroît il ne l'est pas non plus devant une consonne, s'il n'est précédé que d'une consonne : *lentement* [lɑtmɑ], *une affreuse nouvelle* [ɲafʁøznɯvɛlə]... Par contre, il l'est chaque fois qu'il se trouve précédé de plus d'une consonne : *prestement* [prestəmɑ], *triste vérité* [tristɔvɛrite]. C'est ce que l'on appelle

parfois la loi des trois consonnes. Le [ə] est prononcé pour éviter des séquences d'au moins trois consonnes.

4) En cas de succession de plusieurs [ə] :

En pareil cas, il faut distinguer ce qui se passe en début de groupe où c'est soit le premier, soit un des suivants qui sera prononcé, le tout étant là encore d'éviter des séquences de plus de deux consonnes, et ce qui se passe à l'intérieur d'un groupe, où la suppression de chaque [ə] est liée au nombre de consonnes qui le précèdent. On pourra donc dire pour *je me désole* : [zəmdezɔl] ou [zmədezɔl] mais seulement pour *il voit le petit chat* : [ilvwalpətifa].

## 8. Le [ə] en versification

**But de l'exercice :** Permettre à nouveau la confrontation du français standard et du français méridional et donner un aperçu de la versification qui constitue un système artificiel et en partie autonome.

1. Transcrire phonétiquement le texte suivant en français standard et en français méridional :

1. *Il sort. Quelle nouvelle a frappé mon oreille !*
2. *Quel feu mal étouffé dans mon cœur se réveille !*
3. *Quel coup de foudre, ô ciel ! et quel funeste avis !*
4. *Je volais tout entière au secours de son fils ;*
5. *Et, m'arrachant des bras d'Enone épouvantée,*
6. *Je cédaï au remords dont j'étais tourmentée.*
7. *Qui sait même où m'allait porter ce repentir,*
8. *Peut-être à m'accuser j'aurais pu consentir ;*
9. *Peut-être, si la voix ne m'eût été coupée,*
10. *L'affreuse vérité me serait échappée.*
11. *Hippolyte est sensible, et ne sent rien pour moi !*
12. *Aricie a son cœur ! Aricie a sa foi !*
13. *Ah ! Dieux ! Lorsqu'à mes vœux l'ingrat inexorable*

14. *S'armait d'un œil si fier, d'un front si redoutable,*

15. *Je pensais qu'à l'amour son cœur toujours fermé*

16. *Se fût contre mon sexe également armé :*

17. *Une autre cependant a fléchi son audace ;*

18. *Devant ses yeux cruels une autre a trouvé grâce.*

(Racine, *Phèdre*, acte IV, scène V)

2. Le [ə] est pris en compte pour obtenir le nombre de syllabes (12) nécessaires à la constitution de l'alexandrin là où il est souligné.

- Donnez les règles de compte du [ə] en poésie.
- Comparez ces règles de compte avec celles de la prononciation du [ə] en français standard et en français méridional.

### Correction

#### Question 1

Suivant les règles que nous avons posées dans l'exercice précédent, le [ə] est prononcé en français standard lorsqu'il est précédé de plus d'une consonne et suivi d'une consonne dans le même groupe rythmique :

v. 7 ce repentir [srəpâtir]

Partout ailleurs, il ne sera pas prononcé, ni à la fin d'un groupe :

v. 3 coup de foudre [kudfudr]

ni à l'intérieur d'un groupe devant voyelle :

v. 3 quel funeste avis [kɛlfynestavi]

ni à l'intérieur d'un groupe devant consonne et après une seule consonne :

v. 1 Quelle nouvelle [kɛlnuvel]

ni après une voyelle :

v. 5 épouvantée [epuvâte].

Rappelons qu'en début de groupe, on aura le choix de le prononcer ou de ne pas le faire. La transcription phonétique est donc la suivante :

1. [ilsɔr kɛlnuvelafrapemɔ̃nɔrej]

2. [kɛlfømaletufe dāmɔ̃kærsərevɛj]

3. [kɛlkudfudrosjɛl kɛlfynestavi]

4. [zəvɔletutâtjɛroskurdəsɔ̃fis]

5. [emaraʃãdebradønɔ̃nepuvâte]

6. [zəsedəzormərdʒeteturmāte]
7. [kiseməməmalepərtəsəpātir]
8. [pøtetramakye zərepykðsātir]
9. [pøtetrasilavwanmytetekupe]
10. [lafrozveriteməsəreteʃape]
11. [ipolitesāsibl ensārjēpurmwa]
12. [arisiāsðkær arisiāsafwa]
13. [adjø lørskamevølēgratinegzorablə]
14. [sarmədœnœjsifjær dœfrðsirədutablə]
15. [zəpāsekalamursðkærtuzurfərme]
16. [səfykðtrəmðseksegalmātarme]
17. [ynotrəsəpādāafleʃisðnodas]
18. [dəvāsezjøkryel ynotratruvegras].

Aux vers 13 et 14, on a considéré que *l'ingrat inexorable s'armait d'un œil si fier* constituait un seul groupe rythmique, ce qui explique le maintien du [ə] dans *inexorable* et, étant donné le niveau de langue, on a choisi de conserver les [ə] initiaux de groupe rythmique.

En français méridional, les choses sont beaucoup plus simples : tous les [ə] sont prononcés, sauf après et avant voyelle. On transcrira ainsi :

1. [ilsər kələnυvelafrapemðnorejə]
2. [kəlfømaletufe dāmðkærsərevejə]
3. [kəlkudəfudrosjəl ekəlfynəstavi]
4. [zəvoletutātjerosəkurdəsðfis]
5. [emaraʃdebradønənepuvāte]
6. [zəsedəzorəmərdʒeteturmāte]
7. [kiseməməmalepərtəsəpātir]
8. [pøtetramakye zərepykðsātir]
9. [pøtetrasilavwanəmytetekupe]
10. [lafrozəveriteməsəreteʃape]
11. [ipolitesāsiblə ensārjēpurmwa]
12. [arisiāsðkær arisiāsafwa]
13. [adjø lørskamevølēgratinegzorablə]
14. [sarmədœnœjsifjær dœfrðsirədutablə]
15. [zəpāsekalamursðkærtuzurfərme]
16. [səfykðtrəmðseksegalmātarme]
17. [ynotrəsəpādāafleʃisðnodasə]
18. [dəvāsezjøkryel ynotratruvegrasə]

Au vers 11, on a considéré que *Hippolyte est sensible* constitue un groupe et que par conséquent le *e* de *sensible* n'est pas au contact de *et*.

## Question 2

On s'aperçoit que les règles de compte peuvent s'éloigner considérablement de la prononciation. Il s'agit non de règles linguistiques à proprement parler, mais de conventions artificielles d'un autre ordre. On constate que les groupes rythmiques ne sont pas pris en compte et que seule a de l'importance l'unité métrique qu'est le vers :

- ne sont pas comptés les [ə] de fin de vers, même s'ils devraient être prononcés pour éviter la rencontre de trois consonnes, comme à la fin du vers 13, si l'on considère que le sujet et le verbe ne forment qu'un seul groupe ;
- ne sont pas comptés les [ə] après et devant voyelles ;
- sont comptés les [ə] devant consonne, quel que soit le nombre de consonnes qui les précèdent et même si le [ə] doit se trouver en fin de groupe.

On voit donc que les règles de la versification ont peu à voir avec celles de la prononciation. C'est un système conventionnel et autonome. On constate cependant qu'il se rapproche du français méridional où tous les [ə] entre consonnes sont prononcés.

## 9. Les consonnes géminées

**But de l'exercice :** Compléter les informations données dans l'exercice 4 sur les relations entre l'écrit et l'oral.

Soient les phrases suivantes :

1. Je courrai le dire avec une immense satisfaction.
2. Elle portait une robe bleue.
3. Il l'a vu partir pour la Hollande.
4. Ce succès immérité lui attirera des ennuis.

5. C'est illégal et aggrave son cas.
6. Je lui barrerai la route.
7. Je désirerais m'expliquer avec netteté.
8. Elle a terriblement grossi, c'est vraiment étonnant.
9. Il mourrait volontiers pour son idéal s'il le jugeait nécessaire.
10. Dans chaque cas, une addition s'impose.
11. L'éclat de ces pierreries a quelque chose d'irréel.
12. Jeanne ne croit pas aux idées innées.
13. Si je joue avec toi, tu te tairas ?
14. Il a un gros appétit, c'est affolant.
15. Ils ont tous le même métier.

Dans la prononciation du français standard, les consonnes géminées, c'est-à-dire deux consonnes identiques qui se suivent (on ne les confondra pas avec une consonne longue), ne sont prononcées que dans les séquences où nous les avons soulignées.

- 1) Vous repérerez dans l'écrit les consonnes géminées et vous indiquerez leur rôle.
- 2) Vous transcrirez phonétiquement ces phrases, en adoptant pour le [ə] la prononciation du français standard, et vous étudierez la distribution des consonnes géminées orales.
- 3) Vous étudierez les différences entre l'écrit et l'oral.

## Correction

### Question 1 : à l'écrit

On rencontre dans l'écrit un grand nombre de graphèmes consonantiques doubles. Ce sont les suivants :

pp  
dd / tt  
gg / cc  
ss  
ff  
mm  
nn

ll

rr

On ne rencontre pas, sauf peut-être dans des mots qui n'appartiennent pas au fond français, *zz*, *w*, *jj* et *chch*. De même *bb* est-il rarissime et se trouve-t-il dans des mots empruntés, *abbé*, *sabbat*.

Ces consonnes géminées ont plusieurs fonctions et sont liées à plusieurs facteurs :

- **Facteurs phonologiques.** Elles aident à obtenir une prononciation particulière. Ainsi *ss* dans *grossi* transcrit le son [s], là où *s* transcrit le son [z] comme dans *saisi*. Elles peuvent aussi aider à la prononciation du graphème qui les précède : *ll* dans *elle* a le même rôle que l'accent grave (cf. *appelle* et *pèle*) tout comme *tt* dans *netteté*, *rr* dans *pierreries*, *terriblement*. Enfin dans *ennemis*, la présence du double *n*, outre son rôle dans la prononciation de *e*, permet de supprimer la valeur ordinaire du digramme *en* [ã] (cf. *entourer*).
- **Facteurs morphologiques.** Les consonnes doubles apparaissent souvent à la rencontre de deux morphèmes ou de deux mots :

mots : ont tous (15)

morphèmes :

courrai (1) : radical + désinence de futur  
mourrait (9) : radical + désinence de conditionnel  
immérité (4)  
illégal (5)  
irréel (11)  
innées (12)

Il peut se produire que les morphèmes ne soient plus perçus comme tels par le locuteur qui n'a pas d'information particulière sur sa langue, comme dans *addition*, *immense*, *appétit*, *attirer* ou *affolant*, où étymologiquement existent des préfixes.

- Plusieurs consonnes doubles sont enfin sans justification autre qu'**étymologique**. C'est le cas de *barrer* (6) ou de *Hollande* (3).

### Question 2 : à l'oral

1. [ʒəkurreldiravəkynimässatisfaksjɔ̃]
2. [ɛlpɔrtetynrɔbbəlø]
3. [illavypartirpurlaɔlãd]

4. [səsykseimeritelɥiatirrabjɛdezānɥi]
5. [setilegaleagravsɔka]
6. [zəlɥibarrelarut]
7. [zədəzirremeksplikeavɛknette]
8. [ɛlateribləmāgrəsi sɛvrēmāetɔnā]
9. [ilmurrevolɔtjɛpursɔnidealsilləzɥzɛnesesɛr]
10. [dāfakka ynadisjɔsɛpoz]
11. [ləkladsepjɛriakɛ l kəfɔzdireɛl]
12. [zannəkɾwapaozideine]
13. [siɥzɥavɛktwa tyttera]
14. [ilaɔgɾozapeti setafɔlā]
15. [ilzɔtuslɔmɛmmɛtjɛ]

Dans la prononciation du français standard, les consonnes doubles de la majorité des exemples ne doivent pas être prononcées. Si elles le sont, comme pour *immense* [immās] ou *illégal* [illegal], il s'agit alors d'un phénomène d'**hypercorrection**, ou de variantes régionales ou individuelles qui se produisent soit dans le cas de rencontres de morphèmes (par exemple préfixe + radical comme dans *illégal*), soit sous l'influence de la graphie.

Les seuls cas où l'on ait à prononcer les géménées sont les suivants :

- a. [kurre] et [murre], dans le cas de rencontre de morphèmes lorsque la prononciation des géménées a valeur distinctive : *mourrait* vs *mourrait* [murre] vs [mure].
- b. lorsque la non-prononciation d'un [ə] (cf. exercice n° 6) entraîne le contact de deux consonnes identiques, ce qui se produit souvent à la frontière de deux mots ou de deux morphèmes :

- [imāssatisfaksjɔ] (1)
- [attirra] (4)
- [barre] (6)
- [nette] (7)
- [jakka] (10), etc.

On peut donc conclure que les consonnes géménées dans la prononciation n'ont pas de valeur phonologique, puisqu'elles ne servent pas à la fabrication de paires minimales, sauf lorsque, cas d'ailleurs très rare, se produit une rencontre de morphèmes dans la flexion verbale. On constate

donc une fois de plus qu'une étude phonologique ne trouve souvent son sens que dans le cadre de la morphologie.

### Question 3 : différences entre écrit et oral

Une fois de plus, les coïncidences entre écrit et oral sont rares. Les principales différences sont les suivantes :

- a. présence dans l'écrit de nombreuses géménées qui ne correspondent à rien sur le plan de la prononciation.
- b. présence dans l'écrit de géménées qui correspondent à une succession de consonnes non identiques dans l'oral : *succès* (4) [syks] ...
- c. présence dans l'oral, par suite de la non-prononciation d'un *e* muet, de consonnes doubles qui n'existent pas à l'écrit.
- d. stabilité de l'écrit, alors que la prononciation des géménées peut différer d'un individu à l'autre et, en particulier à cause du [ə], d'une région à l'autre.

## 10. L'absence de ponctuation dans « Le Pont Mirabeau » d'Apollinaire

**But de l'exercice :** S'interroger sur les fonctions de la ponctuation en comparant les deux versions, avec et sans ponctuation, du poème « Le Pont Mirabeau » d'Apollinaire.

Comparez la première version, ponctuée, du « Pont Mirabeau » et la seconde, après la décision qu'Apollinaire prit en 1913, de ne plus ponctuer ses poèmes.

### Version originale

Sous le pont Mirabeau coule la Seine.  
Et nos amours faut-il qu'il m'en souviennne ?  
La joie venait toujours après la peine.  
Vienne la nuit, sonne l'heure,  
Les jours s'en vont, je demeure.  
Les mains dans les mains, restons face à face,  
Tandis que sous le pont de nos bras passe  
Des éternels regards l'onde si lasse.  
Vienne la nuit, sonne l'heure,  
Les jours s'en vont, je demeure.  
L'amour s'en va comme cette eau courante,  
L'amour s'en va ; comme la vie est lente  
Et comme l'espérance est violente !  
Vienne la nuit, sonne l'heure,  
Les jours s'en vont, je demeure.  
Passent les jours et passent les semaines  
Ni temps passé, ni les amours reviennent ;  
Sous le pont Mirabeau coule la Seine.  
Vienne la nuit, sonne l'heure,  
Les jours s'en vont, je demeure.

### Version définitive

Sous le pont Mirabeau coule la Seine  
Et nos amours faut-il qu'il m'en souviennne  
La joie venait toujours après la peine  
Vienne la nuit sonne l'heure  
Les jours s'en vont je demeure  
Les mains dans les mains restons face à face  
Tandis que sous le pont de nos bras passe  
Des éternels regards l'onde si lasse

Vienne la nuit sonne l'heure  
Les jours s'en vont je demeure

L'amour s'en va comme cette eau courante  
L'amour s'en va comme la vie est lente  
Et comme l'espérance est violente  
Vienne la nuit sonne l'heure  
Les jours s'en vont je demeure  
Passent les jours et passent les semaines  
Ni temps passé ni les amours reviennent  
Sous le pont Mirabeau coule la Seine  
Vienne la nuit sonne l'heure  
Les jours s'en vont je demeure

### Corrigé

Dans la première version, Apollinaire sépare nettement les unités linguistiques par la ponctuation. Les phrases sont délimitées par des points, point ordinaire (v. 1 par exemple), point d'interrogation (v. 2), point d'exclamation (v. 13). Elles ne le sont pas dans la version définitive : c'est ainsi qu'on peut se demander si, au v. 2, il faut rattacher *et nos amours* à la proposition précédente. Certes, l'accord n'est pas fait au pluriel : « coulent la Seine et nos amours » mais il s'agit là d'un emploi possible avec la figure de l'hyperbate, qui rajoute un élément à la phrase, au lieu de l'y intégrer fortement. De fait, chez le poète, une même image, celle du passage, rassemble le fleuve, l'amour, le temps... Si l'on admet cette interprétation, la proposition « faut-il qu'il m'en souviennne » peut alors annoncer celle qui suit : *en*, du coup, n'est plus anaphorique, il ne reprend pas *nos amours* (« faut-il qu'il me souviennne de nos amours ») mais cataphorique, il annonce toute la proposition « La joie venait toujours après la peine ». L'avantage de la suppression de la ponctuation est ainsi de jouer sur l'ambiguïté, de laisser s'installer une sorte de flou. C'est aussi le cas avec « L'amour s'en va comme la vie est lente ». Dans la première version, le point-virgule instaure une séparation entre la proposition affirmative « l'amour s'en va » et les exclamatives qui suivent. Dans la seconde, on hésite avant de savoir si « comme la vie est lente » est une

comparaison ou une exclamation. L'indécision fait partie du charme de la poésie d'Apollinaire.

Dans la première version, les groupes sont délimités clairement à l'intérieur des phrases, comme dans le refrain. Dans la seconde, l'organisation syntaxique n'est indiquée que par les constructions identiques (les parallélismes) et la versification (dans les décasyllabes, la césure passe entre les groupes, séparés par la virgule dans l'ancienne version). C'est d'ailleurs par l'organisation du vers qu'Apollinaire justifiait la suppression de la ponctuation d'*Alcools*: « Pour ce qui est de la ponctuation, je ne l'ai supprimée que parce qu'elle m'a paru inutile et elle l'est en effet, le rythme même et la coupe des vers voilà la véritable ponctuation et il n'en est pas besoin d'une autre. »

## ● À retenir

### Phonétique :

- Forte tension musculaire qui assure une grande netteté articulaire.
- Syllabation ouverte dans l'enchaînement de la phrase.
- Présence de voyelles orales et de voyelles nasales en nombre beaucoup plus réduit.
- Existence d'un [ə] dont la présence est conditionnée par la position dans le groupe rythmique et l'entourage.
- Présence de consonnes organisées généralement en une série sourde et une série sonore.
- Présence de glides.
- Accent fixe de groupe.
- Intonation utilisant l'accent et la mélodie.

### Phonologie :

- Existence de plusieurs systèmes régionaux, voire individuels, alors que les sons utilisés sont les mêmes.
- En français standard 10 voyelles orales : i, y, u, e, ε, ø, o, ɔ, a, ɑ et 3 voyelles nasales : ĩ, õ, ã.
- En français méridional 7 voyelles orales : i, y, u, e, ø, o, a et 4 voyelles nasales : ĩ, œ̃, õ, ã.
- En français standard et en français méridional 16 consonnes : p, b, m, t, d, n, k, g, f, v, s, z, ʃ, ʒ, l, r.

- En français standard et en français méridional un glide, /j/, dont l'existence est d'ailleurs fragile.
- Moins de phonèmes donc que de sons.
- Accent utilisé à des fins contrastives et démarcatives, mais non distinctives.
- Intonation utilisée en liaison avec la syntaxe.
- Liaison fréquente de la phonologie et de la morphologie.

La siglaison, elle, consiste dans la réduction d'un terme composé à la succession des initiales des termes qui le composent : *École nationale d'administration* → *ENA*, lorsqu'une alternance de voyelles et de consonnes permet une prononciation aisée. Quand ce sont des débuts de mots, syllabes ou séquences de sons, qui sont retenus, on parle d'**acronymes** : *Information Communication* → *Infocom*, *Communauté économique* → *COMECON*. Ces sigles fonctionnent le plus souvent comme de vraies unités lexicales, si bien qu'ils peuvent donner naissance à des dérivés :

smic	→	smicard
ONU	→	onusien

et qu'il n'est pas rare qu'on ne sache même plus à quel groupe de mots ils correspondent.

## ■ Entraînez-vous

Dans les exercices de morphologie, on ne donnera plus systématiquement la transcription phonétique de tout le corpus.

### 1. L'affixe in-

**But de l'exercice** : S'entraîner à la segmentation en morphèmes ; différencier oral et écrit.

Proposez une segmentation en morphèmes pour les mots suivants : *intenable, inconnu, illisible, immoral, insupportable, illégal, irresponsable, inhabitable, incapable, inhabituel, impossible, inanimé, inattentif, irréaliste, inopportun.*

Faut-il poser un ou plusieurs affixes négatifs précédant la base ?

#### ■ Correction

On se souviendra qu'il faut toujours envisager d'abord la morphologie orale, car le système orthographique impose souvent des régularités trompeuses qui masquent la complexité de l'oral.

#### 1. À l'oral

Un premier découpage, qui s'impose par la confrontation des mots du corpus, conduit à isoler au début des mots des formes d'affixes qui offrent un sens négatif et une série de bases adjectivales : [tənabl], [kɔny], [lizibl], [moral], [syɔrtabl], etc. Ces formes initiales sont au nombre de trois : [in-], [ɛ̃-] et [i-]. Le problème est donc de savoir s'il s'agit de trois

morphèmes différents ou de trois allomorphes d'un même morphème. L'étude de la distribution fait apparaître que la forme de l'affixe varie selon la base qui suit. En effet, [in-] se rencontre devant voyelle :

[inabitabl], [inabityeɪ], [inatâtif], [inopœrtœ]

et [i-] et [ɛ̃-] devant consonne. Une étude plus attentive révèle que ce ne sont pas les mêmes consonnes qui suivent les deux formes. Après [i], on ne rencontre en effet que les liquides [r] et [l], cependant que [ɛ̃] ne se rencontre jamais devant ces consonnes. On a affaire à une distribution complémentaire :

	+ voyelle	+ liquide	+ autre consonne
[in-]	+	-	-
[i-]	-	+	-
[ɛ̃-]	-	-	+

Il faut donc poser un morphème unique qui se réalise différemment selon la base qui le suit. Il s'agit d'un affixe qui ne se rencontre jamais à l'état libre. (L'échantillon qui a été proposé est volontairement simplifié et les choses se compliquent lorsque la base commence par une nasale. Les conclusions tirées ne valent donc que pour l'exercice et devraient être complétées.)

Plusieurs des bases isolées pourraient à nouveau être segmentées en morphèmes : par exemple, dans *lisible* [lizibl], on segmenterait [liz-] et [-ibl] (commutations : *lisons* [lizɔ̃(z)] et *visible* [vizibl]). On ne fera pas le découpage pour tous les adjectifs du corpus. On se contentera de prendre en considération le cas d'*irresponsable*. Si la suppression de *ir-* est tout à fait possible, et si l'affixe dans ce mot présente bien le sens négatif qu'il a ailleurs, il est difficile d'isoler *-able*, bien que la commutation sur *respons-* soit possible (*lav-able*). De surcroît, il est difficile d'attribuer un sens exact à la base ainsi isolée. Pourtant des considérations étymologiques amèneraient à la mettre en relation avec *répondre* et *correspondre*. Il est donc clair que l'on ne peut avoir dans le domaine de la morphologie le même type de certitude qu'en phonologie et qu'un bon nombre de segmentations seront fonction de la conscience linguistique du locuteur. L'important est de toujours s'appuyer sur des **principes explicites et cohérents**.

## 2. À l'écrit

La commutation, dont on ne donne pas le détail, isole de même un affixe négatif qui apparaît sous les formes suivantes : *in-*, *im-*, *ir-*, *il-*. Ce sont des allomorphes graphiques en distribution complémentaire, puisque *in-* apparaît devant voyelle ou consonne autre que labiale ou liquide, *im-* devant consonne labiale, *ir-* devant *r* et *il-* devant *l* :

	+ labiale	+ r	+ l	+ V/autre C
in	-	-	-	+
im	+	-	-	-
ir	-	+	-	-
il	-	-	+	-

Ajoutons que *r* et *l* ne correspondent à aucune prononciation et ont un rôle purement idéographique puisqu'en somme ils servent à rendre reconnaissable l'affixe, qui dans tous les cas, se présente ainsi sous la forme de *i + C*. Quant à *im-*, dans les mots du corpus (ce ne serait pas le cas partout, cf. *immobile*), il s'agit d'un digramme servant à transcrire une voyelle nasale devant consonne labiale, de même que *in-* devant les consonnes qui ne sont ni liquides ni labiales. Au contraire, devant voyelle, chacun des graphèmes de *in-* a une valeur phonologique et correspond à la prononciation [in].

## 2. Allomorphes des bases verbales de la classe I

**But de l'exercice :** S'entraîner à la segmentation ; exemple de distribution complémentaire en morphologie.

Segmentez les verbes suivants en morphèmes :

*sème, semons, semé ; gèle, gelons, gelé ; appelle, appelons, appelé ; jette, jetons, jeté.*

Étudiez la distribution des allomorphes du radical (à l'oral et à l'écrit).

## Correction

Les commutations sont données par le corpus lui-même. Elles permettent d'isoler des terminaisons verbales (absence de morphème oral et *e* graphique pour les personnes 1 et 3 de l'indicatif et du subjonctif présent, *-ons* [ɔ̃(z)] pour la personne 4, *é* [e] pour le participe passé) et des bases, qui ne pouvant être décomposées, constituent des radicaux.

Ces radicaux présentent dans tous les cas deux allomorphes avec alternance vocalique : [sɛm] / [sə̃m] ; [zɛl] / [zə̃l] ; [apɛl] / [apə̃l] ; [zɛt] / [zə̃t].

La voyelle [ɛ] est notée graphiquement tantôt grâce à l'accent, tantôt grâce au doublement de la consonne finale du radical, sans que l'on voie de raison à ce double traitement, puisque l'un et l'autre se rencontrent dans un même contexte. D'après ce corpus, on a affaire à une distribution complémentaire où [ə̃] apparaît lorsque le radical est suivi d'une voyelle accentuée, et [ɛ] lorsqu'il n'est suivi oralement de rien (ce qui correspond à la présence de *e* graphique final) :

	+ V accentuée	ailleurs
[ɛ]	-	+
[ə̃]	+	-

## 3. Morphèmes homonymes

**But de l'exercice :** Montrer qu'il faut se défier de la seule prise en considération de la forme, et que l'homonymie ne caractérise pas seulement les mots, mais aussi les morphèmes.

Transcrivez phonétiquement les mots suivants et donnez leur découpage en morphèmes :

*bagarreur, chahuteur, bridgeur, blancheur, blanchisseur, rongeur, rondeur, sauteur, tièdeur, outilleur, raideur, bâtisseur, froideur, laideur, joueur.*

Faut-il poser un ou plusieurs suffixes homonymes *-eur* [-œr] ?

## Correction

Les commutations données par le corpus lui-même font apparaître des bases qui se combinent avec une forme *-eur* : *bagarr-eur* [bagar-œr] ; *chahut-eur* [ʃayt-œr] ; *blanch-eur* [blɑ̃ʃ-œr], etc. On ne se prononcera pas ici sur la question de savoir si ces bases, comme dans le cas de [blɑ̃ʃ] en face de [blɑ̃] doivent être découpées ultérieurement (on reviendra sur ce point dans les exercices de morphologie dérivationnelle). On dira quelques mots seulement de *blanchisseur* et *bâtisseur*. La question peut en effet se poser de savoir si le découpage à adopter est bien *blanchisseur* ou *blanchi-sseur*, *bâtiss-eur* ou *bâti-sseur* ou encore *blanch-isseur*, *bât-isseur*. La confrontation de ces mots avec des formes verbales comme *blanchissons*, *bâtissant*, conduit à choisir la première solution, puisqu'elle fait apparaître que *iss* est lié à la base et se retrouve dans tous les mots.

La forme *-eur* ainsi isolée correspond-elle à un ou plusieurs morphèmes ? Plusieurs arguments permettent de trancher en faveur de la deuxième solution :

- 1) Combinatoire des morphèmes : dans un certain nombre de mots du corpus, la base est verbale (*rongeur, bridgeur, joueur, bâtisseur*, etc.), dans d'autres (*blancheur, rondeur, tièdeur, raideur, froideur, laideur*) elle est adjectivale ;
- 2) Genre du mot obtenu : pour la première catégorie de bases, le mot obtenu est un substantif masculin, pour la seconde, c'est un substantif féminin. De plus, le substantif masculin est généralement soumis à la variation en genre (*blanchisseur/ blanchisseuse*), tandis que le substantif féminin ne l'est pas ;
- 3) Le sens de la forme *-eur* diffère selon les cas : l'affixe masculin indique l'agent (celui qui fait l'action exprimée par la base verbale : un *bridgeur* est celui qui *bridge*), tandis que l'affixe féminin indique l'état signifié par la base (la *tièdeur* est le fait d'être *tiède*).

Sur la base de ces différents arguments, on posera donc deux morphèmes homonymes *-eur*.

## 4. Les oppositions de genre

**But de l'exercice :** Réfléchir sur la motivation du genre.

Donnez le genre des mots suivants :

*trompette, platine, épithète, autoroute, estafette, ordonnance, aide, parallèle, voile, délice, pamplemousse.*

Lorsque plusieurs genres sont possibles, indiquez-en les raisons.

### Correction

L'usage hésite sur le genre à attribuer à plusieurs de ces mots. C'est le cas d'*épithète*, *autoroute* et *pamplemousse*. Leur genre est fixé dans les dictionnaires : *épithète* est féminin, comme *autoroute* ou *pamplemousse* dans le dictionnaire de l'Académie. Pourtant ce dernier mot est généralement utilisé comme substantif masculin. Si l'on comprend bien que, composé sur *route*, *autoroute* soit du féminin, le genre des deux autres mots apparaît comme entièrement arbitraire, ce qui explique les hésitations.

*Ordonnance* et *estafette* sont du féminin, qu'ils désignent un objet inanimé, respectivement la prescription du médecin ou la camionnette, ou un individu de sexe masculin. Là encore, l'usage hésite et attribue parfois le genre masculin au mot lorsqu'il est utilisé pour renvoyer à un homme. En pareil cas, on aboutit à l'existence de mots homonymes où l'opposition de genre est utilisée pour indiquer une différence sémantique. C'est également ce qui se produit pour *trompette* (*une trompette* vs *un trompette*, celui qui joue de l'instrument à l'armée) ou *aide*. Pour *platine*, *voile* et *parallèle*, le principe est le même, mais, cette fois, les référents distincts auxquels renvoient les substantifs homonymes de genre différent ne sont pas l'un animé et l'autre inanimé, mais tous les deux inanimés. On note une certaine régularité dans le fait que *platine* soit féminin lorsque le mot désigne le tourne-disque, car un grand nombre de mots désignant des machines ont ce genre (*batteuse, foreuse, perceuse*, etc.). Le genre

reste évidemment arbitraire, mais l'appartenance à une série fait qu'il apparaît comme **motivé** dans le système linguistique.

Enfin, *délice* (comme *orgue*, et de moins en moins fréquemment *amour*) change de genre selon le nombre : masculin au singulier et féminin au pluriel.

## 5. Le genre des substantifs composés

**But de l'exercice :** Mettre en relation le genre avec les processus de formation des mots.

Indiquez le genre des substantifs composés suivants :

*chou-fleur, pâte à choux, fleur de lys, abat-jour, porte-fenêtre, porte-avion, grand-mère, grand-père, monte-charge, couvre-chef, basse-cour, laisser-aller, laisser-passer, savoir-vivre, savoir-faire.*

Proposez des règles pour l'attribution du genre aux substantifs composés.

### Correction

Sont du masculin : *chou-fleur*, *abat-jour*, *porte-avion*, *grand-père*, *monte-charge*, *couvre-chef* ; *laisser-aller*, *laisser-passer*, *savoir-vivre*, *savoir-faire*. Sont du féminin : *pâte à choux*, *fleur de lys*, *porte-fenêtre*, *grand-mère*, *basse-cour*.

La confrontation des deux séries permet en premier lieu de constater que les substantifs composés à partir d'un infinitif sont toujours masculins. Elle permet aussi d'opposer *chou-fleur* à *pâte à choux* et à *fleur de lys*. Si *chou-fleur* est masculin, c'est que *chou* est le terme fondamental que détermine *fleur*, alors que dans *pâte à choux*, le mot détermine cette fois *pâte* qui, étant le mot essentiel, donne son genre au substantif composé. De même, dans *fleur de lys*, c'est *fleur* qui, étant le mot déterminé, impose son genre. C'est ce qui joue aussi pour *grand-père* et *grand-mère*.

La comparaison de *porte-fenêtre* et *porte-avion* fait apparaître que, lorsqu'un des éléments du composé est une base verbale, le substantif composé est généralement masculin (*un porte-avion*) alors que dans *porte-fenêtre*, où *porte* est un substantif féminin, on applique la règle précédente.

Le substantif composé porte donc le plus souvent la marque, par le genre, des éléments qui le composent.

## 6. Formation du genre

**But de l'exercice :** Mettre en évidence la variété des processus de formation du genre et l'arbitraire de leur répartition.

Donnez le féminin des mots suivants et classez les différents moyens utilisés pour marquer l'opposition de genre :  
*taureau, gendre, oncle, collaborateur, bélier, plombier, administrateur, adversaire, danseur, coiffeur, mineur, supérieur, poète, traître, héros, canard, dindon, compagnon, veuf, sultan, touriste, âne, menteur, demandeur, inspecteur, pêcheur.*

### Correction

Les principaux moyens utilisés sont les suivants :

**1. Opposition de substantifs :**

taureau : vache  
gendre : bru  
oncle : tante  
bélier : brebis

**2. Pas de marque portée par le substantif, mais utilisation d'un substantif classifieur :**

plombier : femme plombier  
touriste : touriste femme (de sexe féminin)  
adversaire : adversaire femme

À l'inverse, on pourrait avoir, puisque la profession est ouverte aux hommes, *une sage-femme/un homme sage-femme* ou *une sage-femme homme*.

**3. Opposition des genres par la flexion comme pour l'adjectif :**

veuf : veuve  
sultan : sultane  
mineur : mineure  
supérieur : supérieure

**4. Variation en genre d'un même suffixe :**

coiffeur : coiffeuse  
menteur : menteuse  
danseur : danseuse  
collaborateur : collaboratrice  
inspecteur : inspectrice  
demandeur : demanderesse  
pêcheur : pécheresse

**5. Présence d'un suffixe :**

héros : héroïne  
poète : poétesse  
traître : traîtresse

Dans un certain nombre de cas beaucoup plus rares, c'est le substantif masculin qui comporte un suffixe, absent de la forme de féminin :

dindon : dinde  
canard : cane  
compagnon : compagne

## 7. Les verbes dits irréguliers

**But de l'exercice :** Réfléchir sur la notion de règle et d'irrégularité.

Soient les formes suivantes :

*je dis, il dit, nous disons, vous dites, je disais, il disait, que je dise, qu'il dise, disant, je dis\*, il dit\*, j'ai dit, il a dit ;*

je sais, il sait, nous savons, vous savez, je savais, il savait, que je sache, qu'il sache, sachant, je sus, il sut, j'ai su, il a su ;  
il faut, il fallait, qu'il faille, il fallut, il a fallu.

(\* Formes de passé simple.)

Vous les transcrirez phonétiquement, vous les segmenterez en morphèmes et vous montrerez en quoi ces verbes sont conformes aux règles de la flexion verbale et en quoi ils s'en distinguent.

## Correction

### 1. Transcription et segmentation

Dire		Savoir		Falloir	
Base	Affixe	Base	Affixe	Base	Affixe
di	(z)	se	(z)		
di	(t)	se	(t)	fo	(t)
diz	ʒ(z)	sav	ʒ(z)		
di	t(z)	sav	e(z)		
diz	ε + (z)	sav	ε + (z)		
diz	ε + (t)	sav	ε + (t)	fal	ε + (t)
diz		saʃ			
diz		saʃ		faj	
diz	ɑ̃(t)	saʃ	ɑ̃(t)		
d	i + (z)	s	y + (z)		
d	i + (t)	s	y + (t)	fal	y + (t)
d	i(t)	s	y	fal	y

### 2. Régularités et irrégularités

Le tableau fait apparaître que *savoir* comme *falloir* présentent les désinences attendues et en ce qui concerne les marques personnelles et en ce qui concerne les morphèmes temporels, en l'occurrence le [ε] d'imparfait devant désinence personnelle consonantique et le [y] de passé simple auquel correspond le [y] de participe passé. *Falloir* est un verbe dit **uni-personnel**, en ce qu'il ne s'utilise qu'à une seule personne, la 3. Mais il s'agit là d'une particularité syntaxique et non morphologique. (On dira au contraire qu'un verbe comme *moudre* est **défectif**, car, sans qu'il s'agisse d'un fonctionnement syntaxique descriptible, il ne se présente pas à

toutes les personnes ou tous les temps : \**nous moulons le café*.) *Savoir* et *falloir* sont donc des verbes entièrement réguliers en ce qui concerne les affixes flexionnels. Ce sont les allomorphes de leurs bases qui font difficulté. En effet, en premier lieu, ces allomorphes sont au nombre de trois pour *falloir* : deux formes longues [fal-] et [faj-] et une forme brève [fo], et au nombre de quatre pour *savoir* : deux formes longues [sav-] et [saʃ-] et deux formes brèves, l'une caractérisée par la perte de la consonne finale [se-] et l'autre par la perte de cette consonne et de la voyelle qui la précède [s-]. C'est l'alternance entre les deux formes longues qui met ces verbes en marge de l'ensemble de la conjugaison. En effet, la forme brève [fo-] est employée dans les cas ordinaires où s'utilise une forme brève pour les verbes de la classe II, et la disparition du [l] s'accompagne très normalement, comme pour la flexion en genre ou en nombre, d'une alternance vocalique. Quant à l'utilisation de la base ultracourte pour *savoir*, puisqu'il ne reste que sa consonne initiale, avec la chute également de la voyelle, elle n'est pas isolée dans la flexion verbale, mais se rencontre pour d'autres verbes, et toujours au passé simple et au participe passé :

recevoir :	recevons	reçoit	reçut	reçu
	[rsəv-]	[rswa-]	[rs-]	[rs-]
mettre :	mettons	met	mit	mis
	[mɛt-]	[mɛ]	[m-]	[m-]

C'est également ce qui se passe pour *dire*.

Par contre, l'utilisation de deux bases longues est rarissime. Elle contre-vient à la règle générale selon laquelle la forme fondamentale du verbe est celle qui apparaît aux personnes *nous* et *vous* du présent de l'indicatif, à l'imparfait de l'indicatif, au subjonctif présent et au participe présent, puisqu'ici, au subjonctif présent pour *falloir* et *savoir* et au participe présent pour *savoir*, c'est une autre base qui apparaît. De surcroît, il est impossible de poser une règle qui permettrait de passer d'une consonne à l'autre.

*Dire*, au contraire, apparaît conforme aux règles générales de la flexion en ce qui concerne les bases. C'est la désinence de la personne *vous* du présent de l'indicatif qui est anormale, puisque là où l'on attendrait \**disez*, on a *vous dites*. La forme de la base devant cette désinence consonantique est très normalement courte, mais la désinence est irrégulière, ce

qui explique les multiples erreurs faites sur cette forme et les hésitations que l'on a pour la conjugaison des dérivés : *vous médisez* ou *vous médites* ? *vous contredisez* ou *vous contredites* ? On peut expliquer la présence de toutes ces formes irrégulières par le fait que les verbes qui les présentent sont parmi les plus employés et résistent ainsi à toute simplification.

## 8. Être et avoir

Exercice identique au n° 7 à partir des formes suivantes des auxiliaires *être* et *avoir* :

*j'ai, nous avons, vous avez, ils ont, il avait, que j'aie, il eut, eu ;  
je suis, nous sommes, vous êtes, ils sont, il était, que je sois, il fut, été.*

### Corrigé

On ne corrigera pas en détail cet exercice. On se bornera à faire constater qu'ici le nombre des allomorphes des bases augmente et qu'il n'y a parfois plus aucun élément commun entre eux : par exemple entré [s-] et [et-] pour *être*, ou entre [av-] et [ε]. Toute prévision se révèle impossible et ces formes supplétives sont apprises par cœur, à force d'être répétées. On notera de surcroît, pour *avoir*, que c'est le seul verbe qui présente la particularité de n'avoir parfois plus de base, ainsi au passé simple et au participe passé où n'apparaissent que les morphèmes flexionnels : [y + (t)] et [y]. On remarquera enfin qu'*être* présente de surcroît des irrégularités en ce qui concerne les désinences flexionnelles, par exemple dans *ils s-ont* ou *vous êt-es*.

## 9. Les « fautes » dans le français enfantin

**But de l'exercice** : Réfléchir sur la notion de faute et d'erreur, et sur les mécanismes de l'analogie.

Les erreurs suivantes ont été relevées chez un enfant observé de deux à six ans (C. Fondet, *Un enfant apprend à parler*, Presses de l'Imprimerie universitaire, Dijon, 1979) :

*je vourais* (= *je voudrais*) ; *elles sontaient* (= *elles étaient*) ; *il faut que je prende* (= *que je prenne*) ; *tu as ouvri* (= *ouvert*) ; *je mours* (= *je meurs*) ; *elle voulait liser* (= *lire*) ; *je suitais fait mal* (= *étais fait mal*) ; *tu vas me copir* (= *me copier*) ; *quand tu vouras* (= *voudras*) ; *ça s'arrête de pleuver* (= *pleuvoir*) ; *il comprendait* (= *comprenait*) ; *les lampes s'éteindent* (= *s'éteignent*) ; *elle se [ləv]* (= *lève*) ; *il boivait* (= *il buvait*).

Classez ces erreurs. Proposez-en une explication.

### Correction

Un premier principe de classification consiste à classer les erreurs de l'enfant selon les temps et les modes :

- Indicatif :
  - présent : *s'éteindent* ; *se [ləv]* ; *je mours*
  - futur : *tu vouras*
  - conditionnel : *tu vourais*
  - imparfait : *elles sontaient* ; *je suitais* ; *il comprendait* ; *il boivait*
- Subjonctif :
  - que je prende*
- Infinitif :
  - liser* ; *copir* ; *pleuver*

- Participe passé :  
ouvi

Mais il faut aller au-delà de ce classement. La confrontation des classes dégagées permet en effet de faire apparaître que les erreurs sur les affixes sont rares et qu'elles sont alors localisées dans les infinitifs et participes. En majorité les erreurs concernent les allomorphes des bases. On peut donc distinguer :

### 1. Les erreurs sur les affixes

- Infinitif : elles concernent la répartition des verbes en classe I ou en classe II : *lis-* est mis en classe I, comme *pleuv-*, alors qu'à l'inverse *copi-* est placé en classe II. C'est qu'aucune raison ne permet à l'enfant, s'il ne les a pas suffisamment maniés, de prévoir la classe des verbes. Il a une chance sur deux de se tromper.
- Participe : l'erreur ici est différente. Sur le modèle de *finir/fini*, il fabrique *ouvir/ouvi*. C'est ce que l'on appelle une **proportion** ou **analogie** (*fini* est à *finir* ce que *ouvi* est à *ouvrir*). Ce mécanisme d'analogie est très répandu dans le maniement de la langue, en particulier chez les enfants ou les étrangers.

### 2. Les erreurs sur les bases

C'est ce mécanisme qui joue le plus souvent. Un premier cas est représenté par *sontaient* et *suitait*. Dans les deux formes, l'enfant procède de la même façon. Par analogie avec *je pars/partais* il fabrique *je suis / je suitais* et par analogie avec *ils finissent / finissaient*, il fabrique *sont / sontaient*. Il est clair que la difficulté de maniement des nombreuses bases du verbe *être* explique ces formes erronées différentes, comme si l'enfant procédait par essais et erreurs.

Les erreurs sur *éteindre*, *prendre* et *comprendre*, quels que soient le mode et le temps utilisés, procèdent du même mécanisme. Sur le modèle de :

fendre / que je fende / il fendait / ils fendent

l'enfant fabrique :

comprendre / je comprenais

éteindre / ils éteignent

prendre / que je prende

Cette généralisation est autorisée par la forme identique de l'infinitif.

Enfin, dans *je mours* et *je boivais*, l'enfant généralise le fonctionnement le plus répandu de la conjugaison, selon lequel les allomorphes des bases ne concernent pas les voyelles. Il ignore donc les alternances vocaliques. Reste un dernier cas, celui de *vouloir*, qui pose au futur un double problème à l'enfant, en ce que la forme n'est pas alignée sur l'infinitif et en ce que la prononciation [dr] est difficile pour lui. Il est possible que la forme *tu vouras* (et de même au conditionnel *je vourais*) soit une simplification phonétique.

On constate donc que les « fautes » de l'enfant ne sont pas toutes du même type et que certaines peuvent être qualifiées de bonnes erreurs puisqu'elles consistent à régulariser des phénomènes limités en leur appliquant les modèles les plus généraux.

## 10. Le préfixe en-

**But de l'exercice :** Mettre en évidence un mode de formation parasynthétique ; réfléchir sur le sens d'un préfixe.

Soient les trois séries suivantes :

1. *endimancher, ensanglanter, embrigader, enfariner, emmouscailler, endoctriner, enchaîner, emmagasiner, enregistrer, emprisonner, empaqueter, embobiner, emmailloter, enrober, encercler, enrubanner, embaumer, s'embourgeoiser, s'enivrer, s'enamourer.*

2. *embellir, empuantir, enchérir, engourdir, endurcir, ennoblir, enrichir.*

3. *embarrasser, embaucher, embrayer, enclencher.*

- 1) Comment ces mots sont-ils formés (type de la base et mode d'affixation) ?
- 2) Y a-t-il une ou plusieurs valeurs sémantiques associées à cette préfixation par *en-* ?
- 3) Étudiez les allomorphes des affixes, sur forme transcrite phonétiquement et sur forme orthographique.

## Correction

### 1. Formation des mots

Dans la série 1 comme dans la série 2, les bases s'emploient à l'état libre, *dimanche, brigade, bobine, belle, cher, noble...* Au contraire, dans la série 3, les bases ne s'emploient pas isolément, bien que la commutation amène à les segmenter :

embarrasser    enclencher  
débarrasser    déclencher

Il faut d'ailleurs noter que la commutation est limitée au préfixe *dé-*. Il est difficile de dire à quelle classe morphosyntaxique appartiennent ces bases liées. Dans la série 1, les bases sont dans leur immense majorité substantivales : *cercle, amour, ruban*, à l'exception de *sanglant* et *ivre*, qui sont des adjectifs. Dans la série 2, les bases sont adjectivales. Dans tous les cas, si la base est un adjectif, c'est la forme de féminin qui est utilisée : [ã-sãglãt-e], [ã-bɛl-ir].

Les séries 1 et 3 offrent le suffixe verbal *-er*, et la série 2 est la seule à offrir *-ir*. Si la formation était entièrement régulière, on attendrait \**ensanglantir*, et \**s'enivrir*.

En dépit de ces différences et spécificités, ces trois séries, qui présentent toutes le préfixe *en-*, ont également en commun de reposer sur un mode de formation parasynthétique. Le préfixe et le suffixe sont adjoints simultanément à la base :

1. dimanche    1. \*barrass    1. belle  
2. endimancher    2. embarrasser    2. embellir

et non :

1. dimanche    1. \*barrass    1. belle  
2. \*dimancher    2. \*barasser    2. \*bellir  
3. endimancher    3. embarrasser    3. embellir

### 2. Valeurs sémantiques

Les trois séries se distinguent par ailleurs en ce qui concerne le sens du préfixe. Dans la série 3, il est très difficile de lui attribuer un sens particulier et il permet simplement d'opposer le verbe à son contraire avec le préfixe *dé-*. Dans la série 1, il signifie *mettre dans* (*emmagasiner*) ou *sur* (*embobiner*) et bien souvent se borne à indiquer un processus :

*endimancher, s'enamourer*. Ce n'est que dans la série 2 qu'il présente un sens stable : *rendre tel*/selon le sens de la base adjectivale. C'est d'ailleurs également le sens qu'il présente dans la série 1 pour *ensanglanter* ou *enivrer*.

### 3. Allomorphes des affixes

Graphiquement, le préfixe se présente sous deux formes : *en-* et *em-*. Ces deux allomorphes graphiques sont en distribution complémentaire :

	+ consonne labiale <i>m, p, b</i>	ailleurs
<i>en-</i>	-	+
<i>em-</i>	+	-

Oralement, l'allomorphe généralement employé est [ã] :

[ã-prizɔn-e] ; [ã-gurd-ir] ; [ã-baras-e].

Deux cas font cependant difficulté :

- devant nasale dentale l'usage hésite entre l'allomorphe [a] : [a-nɔbl-ir], et la forme ordinaire [ã] : [ã-nɔbl-ir] ;
- devant voyelle, c'est normalement, en fonction de l'alternance des formes longues et des formes brèves, la forme longue terminée par consonne et avec voyelle orale [an-] qui devrait apparaître : [an-ivr-e], mais, par analogie, c'est souvent la forme [ãn-] qui est utilisée, si bien que la tendance semble être à la prononciation dans tous les cas de [ã].

## 11. Le suffixe -ien

**But de l'exercice :** Mettre en évidence des règles supplémentaires qui permettent de rendre compte des allomorphes des bases ; donner un exemple de limite des régularités morphologiques.

- 1) Transcrivez phonétiquement les substantifs du corpus I. Donnez toutes les règles nécessaires à leur formation.

**Corpus I :** *musicien, comédien, historien, théologien, oratorien,*

*grammairien, politicien, tacticien, praticien, chirurgien, pharmacien, opticien, esthéticien, physicien, logicien, mathématicien, arithméticien, statisticien, technicien, mécanicien, électronicien.*

- 2) D'après l'ensemble de règles dégagé en I, quels noms de métier devraient correspondre aux mots du corpus II ?

**Corpus II :** *linguistique, gymnastique, géométrie, stratégie, phonologie.*

Que se passe-t-il ici ? Les différents modes de formation rencontrés en I et II sont-ils en distribution complémentaire ?

- 3) Après avoir dégagé les règles de formation de l'adjectif dérivé, donnez toutes les formes de nom propre susceptible de correspondre aux adjectifs : *nigérien* et *tyranien*.

**Corpus III :** *napoléonien, racinien, pascalien, voltairien, kantien, proustien, éthiopien, canadien, indien, bolivien, tunisien, autrichien, norvégien, bohémien, arménien, athénien, iranien, londonien, saturenien, terrien, algérien, saharien, sibérien, libérien\*, arien\*\*, tyrolien, italien, sicilien, australien, chilien, brésilien, vénézuélien, alsacien, béotien, mauricien, prussien, égyptien, martien, lilliputien.*

(\* formé sur Libéria ; \*\* formé sur Arya)

- 4) D'après les règles qui s'appliquent aux corpus I et III, quelle forme d'adjectif dérivé s'attend-on à voir correspondre aux noms propres du corpus IV ? Proposez une explication des formes réellement attestées.

**Corpus IV :** *Afrique, Amérique, Mexique, Dominique, Languedoc, Maroc, Balzac, Irak.*

## Correction

### 1. Corpus I

On peut distinguer plusieurs séries dans ce corpus I selon la base :

a. Substantifs en *-ique* : *musique/musicien*

politique, tactique, pratique, optique, esthétique, physique, logique, mathématique, arithmétique, statistique, technique, mécanique, électronique.

b. Substantifs en *-ie* : *théologie/théologien*  
comédie, chirurgie, pharmacie.

c. Substantifs en *-re* : *histoire/historien*  
oratoire, grammaire.

Dans la série a, les bases substantivales présentent des allomorphes :  
musique : [myzik] / [myzis-].

Dans tous les cas où la base est terminée par [k] on note une alternance avec la consonne [s]. Ce passage à la sifflante au contact de [j] ou [i] s'observe ailleurs dans la langue : *opaque/opacité*. Il constitue un phénomène d'**assibilation**.

Dans la série b, les bases sont terminées phoniquement par [i]. Cette voyelle disparaît au contact du suffixe qui commence par le glide correspondant : *comédie/comédien* [kɔmedi]/[kɔmed-jɛ̃].

Dans la série c, la finale de la base n'est pas affectée au contact du suffixe : *grammaire/grammairien* [gramɛr]/[gramɛr-jɛ̃]. Mais si la base présente [wa] devant [r], il se produit une alternance vocalique devant le suffixe : *histoire/historien* [istwar]/[istɔr-jɛ̃]

### 2. Corpus II

D'après les règles dégagées, les noms de métier obtenus à partir du corpus II devraient être les suivants :

linguistique	linguisticien
gymnastique	gymnasticien
géométrie	géométrien
stratégie	stratégien
phonologie	phonologien

or on a en réalité :

linguiste  
gymnaste  
géomètre  
stratège  
phonologue

Dans ce corpus, ce sont les mots abstraits désignant la discipline qui sont formés par suffixation sur des bases désignant l'individu. Il ne peut s'agir d'une distribution complémentaire puisqu'on rencontre les deux phénomènes exactement dans le même entourage : *linguistique vs politique, chirurgie vs stratégie*, ce qui explique les doublets : *linguiste* et *linguisticien* que l'on entend quelquefois. Seul l'usage permet de connaître le traitement à adopter.

### 3. Corpus III

Il s'agit ici non plus de substantifs indiquant un métier, mais de substantifs (et/ou adjectifs) relationnels formés à partir de noms propres : *napoléonien* — *ce qui a trait à Napoléon*, un cas particulier de spécialisation sémantique étant celui des noms de nationalité. Il s'agit toujours du même suffixe, mais son sens varie légèrement selon la base à laquelle il s'adjoint. Dans ce corpus III, on peut dégager trois séries :

**Série 1.** Racine, Pascal, Voltaire, Kant, Proust, Autriche, Norvège, Bohême, Athènes, Saturne, Tyrol, Sicile, Brésil, Alsace, Maurice, Prusse, Égypte, Mars, Lilliput.

Dans cette série, les noms propres se terminent par une consonne. Le suffixe s'y adjoint alors sans modification. Les seuls cas particuliers à signaler sont ceux de *kantien* [kãsjẽ], et de *lilliputien* [lilipysjẽ] où le [t] final au contact de [j] passe à [s] par assibilation. Il subsiste dans *proustien* [prustjẽ] à cause de la présence du [s] devant [t].

On rangera également dans cette série les mots *napoléonien* et *iranien*, pour lesquels la forme libre de la base se termine par voyelle nasale et la forme longue sur laquelle se forment les dérivés par consonne nasale.

Quelques bases présentent des allomorphes si elles comportent des voyelles moyennes, selon l'alternance voyelle ouverte/voyelle fermée, en fonction du type de syllabe :

Norvège / Norvégien  
[nɔrvɛʒ] / [nɔrvɛʒjẽ]

C'est le cas dans voltairien, bohémien, athénien.

**Série 2.** Éthiopie, Bolivie, Tunisie, Arménie, Algérie, Sibérie, Italie, Australie, Chili, Béotie.

Comme dans le corpus I, le [i] qui termine la base disparaît devant le suffixe et cette série ne fait rien apparaître de nouveau : *Bolivie/Bolivien* [bolivi/bolivjẽ].

**Série 3.** Canada, Sahara, Libéria, Arya, Venezuela.

Tous les noms de pays se terminent ici par *a* [a] et il faut poser une règle nouvelle, puisque ce [a] disparaît au contact du suffixe. *Libéria* [liberja] et *Arya* [arja] combinent cette règle avec la règle précédente, puisque leur finale est en [ja] et que ni le [a] ni le [j], cas particulier du [i], ne subsistent au contact du suffixe.

En fonction de ces règles, à *nigérien* pourrait correspondre *Niger, Nigeria, Nigera, Nigérie* et à *tyranien, Tyran, Tyrana, Tyrana, Tyranie*.

### 4. Corpus IV

D'après les règles qui ont été précédemment posées, on s'attendrait à obtenir les adjectifs suivants :

africien, américien, mexicain, marocain, iracien

comme on a effectivement *languedocien* et *balzacien*. Le suffixe *-ain* [ɛ̃], qui a le même sens que [jẽ] apparaît comme une variante dont on ne peut prédire l'apparition puisqu'il est utilisé après [k] comme [jẽ]. L'histoire de la langue seule pourrait expliquer ce double traitement. Ce que l'on peut constater, c'est que *-ain* n'est plus productif, au contraire de *-ien*, comme on peut s'en apercevoir dans la formation d'adjectifs dérivés de noms propres : *chiraquien, rocardien*, etc.

## 12. Les préfixes négatifs

**But de l'exercice :** Réfléchir sur la notion de disponibilité et la concurrence entre affixes quasi synonymes.

Soient les cinq séries suivantes :

1. *impénétrable, incomplet, innommable, impropre, inimitable, irrécusable, immangeable, inconnu, immanquable, insensé, indomptable, immoral, inavoué, irrésistible, impatient, innombrable, irrésolu, illégitime, immobile, illégal, irréprochable.*

2. *déplaisant, dégoûtant, désaxé, déséquilibré, désavoué, déloyal, défiant, deshonnête, désobligeant.*

3. *malhonnête, maladroit, malhabile, malplaisant, malpropre, malsain, malaisé, malheureux, malfaisant, malvenu, malveillant.*

4. *mécontent, méconnu, mésevenant, médisant, méfiant.*

5. *arythmique, athéiste, achromique, amoral, apolitique, asexué, asocial.*

- 1) Segmentez ces mots en préfixe + base. Classez les différentes formations.
- 2) Quels autres préfixes peuvent commuter, dans le corpus donné, avec ces cinq préfixes ? S'agit-il d'un phénomène régulier (commutation dans toute une série et dans une série seulement) ?
- 3) À l'intérieur de chaque série, étudiez les allomorphes graphiques et oraux des préfixes.
- 4) Que signifient ces cinq préfixes ? Peut-on établir entre eux une distinction de sens précise et régulière ? Quel préfixe vous paraît le plus utilisé ? Sont-ils tous également disponibles ?

## Correction

### Question 1

**Série 1 :** On peut distinguer plusieurs modes de formation.

- Base existant à l'état libre :

complet, propre, imitable, récusable, mangeable, connu, sensé, moral, avoué, patient, nombrable, résolu, légitime, mobile, légal.

La base est adjectivale et, comme il est de règle lorsqu'on utilise un préfixe, le dérivé obtenu est également un adjectif. Le type de dérivation utilisé est donc la préfixation.

- Base n'existant pas à l'état libre :

\*pénétrable, \*nommable, \*manquable, \*domptable, \*résistible, \*réprochable.

On a affaire ici à une formation parasynthétique à partir de bases verbales : *pénétr-*, *nomm-*, *manqu-*, *dompt-*, *résist-*, *reproch-* auxquelles s'adjoignent simultanément un suffixe indiquant la possibilité : *-able* et plus rarement *-ible*, qui a pour effet de faire passer la base dans la catégorie adjectivale, et le préfixe.

**Série 2 :** On retrouve ces deux modes de formation.

Préfixation à partir de *plaisant*, *axé*, *équilibré*, *avoué*, *loyal*, *honnête*, *obligeant* où l'on observe des bases adjectivales.

Formation parasynthétique à partir de *goût-*, *fi-*, dans *dégoûtant* et *défiant* où l'on observe des bases verbales.

**Série 3 :** Préfixation dans tous les adjectifs sauf dans *malfaisant*, *malvenu* et *malveillant*. Si les bases *faisant*, *venu* et *veillant* existent en effet à l'état libre, elles n'ont que des emplois verbaux de participe et n'existent pas comme adjectifs. On posera donc un mode de formation parasynthétique à partir de bases verbales.

**Série 4 :** Préfixation sauf dans *médisant* et *méfiant* où, pour les mêmes raisons que celles qui viennent d'être évoquées, on posera une dérivation parasynthétique.

**Série 5 :** Tous les adjectifs sont des dérivés obtenus par préfixation à partir de bases adjectivales.

### Question 2

On observe que certaines bases se combinent avec plusieurs de ces préfixes :

inconnu, méconnu  
immoral, amoral  
inavoué, désavoué  
impropre, malpropre  
défiant, méfiant  
médisant, maldisant

même si certaines formes sont plus courantes que d'autres. Ces commutations de préfixes ne se font pas au hasard. On peut observer que les adjectifs formés sur des verbes grâce au suffixe *-able* ou *-ible* ne se combinent qu'avec le préfixe *in-*, que *in-*, à partir d'un adjectif, peut commuter avec tous les autres préfixes ; que les formations parasynthétiques avec suffixe de participe présent adjectival sont les seuls types à ne pas admettre *in-*. La commutation est selon les cas *dé / mé* ou *mé / mal*. Enfin *mal* est le seul préfixe à commuter avec *bien / bienveillant* ou *bienvenu*. Les commutations ne sont donc pas générales puisque dans chaque série, il n'est pas possible de prévoir quels sont les cas où l'une d'elles est possible : *impatient / \*apatient* par exemple. Mais lorsque la commutation est possible, elle se fait selon des tendances réglées.

### Question 3

Le préfixe *a-*, qui se rencontre toujours devant base commençant par consonne, ne présente pas d'allomorphe.

*Dé-* et *mé-* présentent le même type d'allomorphe : une forme longue, graphiquement *dés-* et *més-*, oralement [dez-] et [mez-], et une forme brève sans consonne finale. L'alternance se fait très régulièrement selon l'initiale de la base : forme brève devant consonne, et forme longue devant voyelle. On s'attendrait à ce que *mal-* présente le même type d'allomorphes en distribution complémentaire et offre la forme *mau-* avec chute de la consonne finale et alternance vocalique, ce que l'on trouve d'ailleurs dans un verbe comme *maugréer*. Ce n'est pas ce qui se produit dans la série, où la commutation parfois possible avec *bien-* montre que *mal-* est encore proche de son fonctionnement originel où il s'agit d'une base. La série 3 est en fait un cas intermédiaire entre la composition et la préfixation, il s'agit d'une de ces zones frontalières où il est bien difficile de trancher.

Enfin, les allomorphes du préfixe *in-* ont déjà été étudiées dans l'exercice n° 12 auquel on se contente de renvoyer ici.

### Question 4

C'est le préfixe négatif *in-* qui paraît le plus fréquent et le plus disponible. Il peut en effet remplacer n'importe lequel des autres préfixes, même si cela n'est pas possible pour tous les adjectifs, ce qui n'est pas le cas pour les autres. Il a le sens le moins spécialisé. Il est suivi par *a-* qui, plus que la négation, marque l'absence ou la privation : quelqu'un d'immoral n'est pas moral et ce faisant, reconnaît la morale, quelqu'un d'amoral l'ignore. Quant à *mé-* et *mal-*, ils ne sont pas productifs du tout. Ils marquent la négation (*mécontent*) ou comportent le sens de *mal* : *médisant* signifie par exemple que l'on dit du mal. Les quatre préfixes ne sont donc pas vraiment concurrents.

## 13. Préfixe négatif et négation de phrase

**But de l'exercice :** Étudier un exemple de l'interférence entre dérivation et syntaxe et donc de l'interdépendance des niveaux linguistiques.

Soit le corpus :

1. *La nouvelle de son arrivée n'a pas été connue avant le matin.*
2. *La nouvelle de son arrivée a été inconnue avant le matin.*
3. *La nouvelle de son arrivée, inconnue pendant quelque temps, s'est ensuite répandue.*
4. *Les forfaits ont été inavoués par les prévenus.*
5. *Les forfaits n'ont pas été avoués par les prévenus.*
6. *Les forfaits, inavoués des prévenus, n'ont pu être réparés.*
7. *Ces livres ont été invendus, en dépit de tous nos efforts.*
8. *Ces livres n'ont pas été vendus, en dépit de tous nos efforts.*
9. *Ces livres, invendus depuis des mois, viennent d'être soldés.*

Séparez les phrases qui vous paraissent acceptables de celles qui vous paraissent ne pas l'être. Que pouvez-vous en conclure sur l'emploi des mots dérivés formés à l'aide du préfixe *in-* ?

### Correction

Les phrases 2, 4 et 7 ne semblent pas acceptables. L'adjectif, qui ne correspond pas à un verbe *\*inavouer*, *\*invendre*, *\*inconnaître*, ne peut s'employer comme attribut après le verbe *être* dans des cas où il s'agit de renvoyer à des actions, celles de ne pas connaître, de ne pas avouer, de ne pas vendre. En pareils cas, seule une forme verbale de passif est possible, avec la négation verbale *ne... pas*, portant sur les verbes existants, *connaître*, *avouer*, *vendre*. Au contraire, avec une construction appositive comme en 3, 6 et 9, qui autorise l'emploi d'un adjectif, *inavoué*, *invendu* et *inconnu* deviennent acceptables. On constate donc sur cet

exemple que l'emploi des dérivés est soumis à des contraintes syntaxiques et que la morphologie se trouve sous la dépendance de ce niveau.

## 14. Les adverbess en -ment

**But de l'exercice :** Observer les limites syntaxiques qui pèsent sur la dérivation.

Soit le corpus suivant :

1. *Jean, méchant, a grondé sa petite sœur.*
  2. *Jean, méchant, a été grondé par sa mère.*
  3. *Jean, cruel, déteste les animaux.*
  4. *Jean, cruel, est détesté de tous.*
  5. *Jean, intelligent, sait donner de bons conseils.*
  6. *Jean, intelligent, a été, de plus, bien conseillé.*
  7. *Jean, anxieux, se préoccupe de tout.*
  8. *Jean, anxieux, est préoccupé par son travail.*
  9. *Jean, nerveux, se ronge les ongles.*
  10. *Jean, nerveux, est rongé de soucis.*
  11. *Jean, aimable, est toujours prêt à rendre service.*
  12. *Jean, aimable, peut être sûr qu'on lui rendra service.*
- 1) Étudiez la formation des adverbess en *-ment* correspondant aux adjectifs *méchant, cruel, intelligent, anxieux, nerveux, aimable*.
- 2) Est-il toujours possible dans les phrases du corpus de remplacer les adjectifs par l'adverbe correspondant ? De quelle nature sont les restrictions qui pèsent sur l'emploi de l'adverbe ?

### Correction

#### Question 1

On peut distinguer deux catégories dans le corpus en ce qui concerne la formation des adverbess en *-ment*.

- Ceux qui, comme tous les dérivés formés à partir d'adjectifs, sont formés sur le féminin :

anxieux / anxieusement  
nerveux / nerveusement

catégorie dans laquelle on rangera également :

cruel / cruellement  
aimable / aimablement

où l'adjectif a la même forme au masculin et au féminin, en tout cas à l'oral, puisque graphiquement *cruel* se distingue de *cruelle*.

- Ceux qui sont formés sur une forme courte. C'est le cas des adverbess formés sur les adjectifs dont la finale masculine est en [ã] : *méchant* [mɛʃã] et *intelligent* [ɛ̃tɛlizã]. S'ils suivaient la loi générale, on attendrait *méchamment, intelligemment*. Or il se produit, outre le fait que le suffixe s'adjoint à la base brève du masculin hors liaison, une dénasalisation de la voyelle [ã] devant la consonne nasale [m] initiale du suffixe. On notera que c'est le digramme *am* ou *em* selon la voyelle qui figure dans la base qui transcrit cette voyelle [a]. Cette différence de traitement s'explique à date historique. Le suffixe *-ment* est en effet anciennement un substantif latin (*mente*) féminin. L'adjectif qui le précédait se mettait normalement au féminin sauf pour les adjectifs qui en latin et en ancien français n'opposaient pas le masculin et le féminin, ce qui était le cas des adjectifs en [ã]. Ceci montre que le lexique porte la trace de formations qui ont eu lieu à des époques différentes et qu'il faut y distinguer plusieurs couches. Du coup, on voit coexister, pour des mots de même type, des modes de formation différents : *présent/présentement, véhément/véhémentement*, offrent la formation ordinaire, alors que les adjectifs que nous avons dans le corpus présentent la formation ancienne. **L'impact de l'histoire** est une des raisons qui expliquent les limites des régularités dérivationnelles.

## Question 2

Du point de vue morphologique, on a donc pu constater que, quel que soit le mode de formation, nouveau ou ancien, à tous les adjectifs du corpus correspondait un adverbe en *-ment*. Or, cet adverbe ne saurait être utilisé indifféremment dans toutes les phrases du corpus. Si l'on peut faire correspondre :

Jean, méchamment, a grondé sa petite sœur

à

Jean, méchant, a grondé sa petite sœur,

on ne peut faire correspondre :

Jean, méchamment, a été grondé par sa mère

à

Jean, méchant, a été grondé par sa mère.

Cette dernière phrase est certes tout à fait possible, mais *méchamment*, alors, ne peut plus être mis en correspondance avec *Jean*, mais avec *sa mère*. La correspondance n'existe donc que dans les phrases à la forme active 1, 3, 5, 7, 9 et 11. La première restriction qui pèse sur l'emploi des adverbes en *-ment* est donc une restriction syntaxique. La comparaison des phrases 11 et 12 amène à poser une autre restriction. En effet, ces deux phrases sont à la forme active et on s'attendrait donc à ce que l'adverbe soit possible dans l'une comme dans l'autre. Or, il ne l'est que dans 11. C'est que, dans la phrase 12, *Jean*, à la différence de ce qui se passe dans la phrase 11, n'est pas l'agent, mais le bénéficiaire de l'action indiquée : l'emploi de l'adverbe n'est cette fois pas possible pour des raisons sémantiques. Une double restriction, syntaxique et sémantique, pèse donc sur l'emploi des adverbes en *-ment*. On voit ainsi quelques limites du phénomène de dérivation.

## 15. Préfixe ou particule préverbale ?

**But de l'exercice :** Observer la difficulté à établir des frontières entre éléments proches.

Soit le corpus :

*s'envoler, s'en aller, en imposer à, en remonter à, en revenir, s'en revenir, en avoir.*

Pour quelles raisons, autres que graphiques, dit-on généralement que *en* n'est un préfixe que dans le premier de ces mots ? L'opposition entre le mode de formation par préfixation de *s'envoler* et le mode de formation des autres verbes vous paraît-elle toujours très nette ?

### Correction

On peut évoquer essentiellement deux raisons à cette différence d'analyse que symbolise la graphie en réunissant *en* et *voler* dans *s'envoler*, mais pas dans les autres verbes. La première est qu'aux formes composées du verbe *en* reste soudé à la base verbale dans *s'envoler*, mais non ailleurs :

Il s'est envolé.

vs

Il en est revenu.

Cependant de ce point de vue, *s'en aller* paraît proche de *s'envoler*, car *il s'en est allé* est une forme archaïque, et l'on dit plus volontiers *il s'est en allé*.

La seconde raison est que, pour certains verbes, il est possible de faire commuter *en* avec un complément substantival introduit par la préposition *de* :

Il en est revenu

Il est revenu de tout.

Malheureusement, c'est loin d'être le fonctionnement général. En particulier, les verbes pronominaux n'admettent pas cette commutation si le verbe ordinaire l'admet :

Il s'en est revenu

\*Il s'est revenu de la ville.

Il est donc difficile d'établir une frontière absolue entre ce qui est reconnu comme préfixation et ce qui ne l'est pas et on peut penser qu'en tout cas *s'envoler* et *s'en aller* devraient être analysés de la même façon.

## 16. Alternances vocaliques et type de vocabulaire

**But de l'exercice :** Mettre en évidence l'existence de couches différentes de vocabulaire qui reflètent l'histoire de la langue.

Transcrire les mots suivants :

<i>pouls</i>	<i>Impulser</i>
<i>souffle</i>	<i>Insuffler</i>
<i>courbe</i>	<i>Incurvé</i>
<i>clair</i>	<i>Clarté</i>
<i>cher</i>	<i>Charité</i>
<i>faim</i>	<i>Famine</i>
<i>sain</i>	<i>Santé</i>
<i>cœur</i>	<i>Cordial</i>
<i>seul</i>	<i>Solitude</i>
<i>bœuf</i>	<i>Bouvier</i>
<i>œuvre</i>	<i>Ouvrable</i>
<i>meurent</i>	<i>Mourir</i>
<i>veulent</i>	<i>Vouloir</i>
<i>loi</i>	<i>Légal</i>
<i>roi</i>	<i>Régir</i>
<i>poil</i>	<i>Pelu</i>
<i>doivent</i>	<i>Devoir</i>
<i>viennent</i>	<i>Venir</i>
<i>tiennent</i>	<i>Tenir</i>

- 1) Dressez la liste des alternances vocaliques qui se manifestent entre les mots de la 1<sup>re</sup> et de la 2<sup>e</sup> colonne. Quelles régularités constate-t-on ?

- 2) Quel type de relation peut-on établir entre les mots de la 1<sup>re</sup> et de la 2<sup>e</sup> colonne ?
- 3) Sur certains des mots de la 1<sup>re</sup> colonne, sont parfois également formés des dérivés qui ne font pas apparaître d'alternance vocalique, ainsi *poill/poilu* en face de *poill/pelu*. Trouvez d'autres exemples à partir des mots du corpus. Comment peut-on expliquer ce double traitement ?

### Correction

#### Question 1

À partir de la transcription phonétique des mots de la 1<sup>re</sup> et de la 2<sup>e</sup> colonne, on peut relever les alternances suivantes :

[u/y]	pouls / impulser
[ɛ/a]	clair / clarté
[œ/ɔ]	cœur / cordial
[œ/u]	bœuf / bouvier
[wa/e]	loi / légal
[wa/ə]	poil / pelu
[jɛ/ə]	viennent / venir

Ces alternances se produisent toujours dans les mêmes conditions, c'est-à-dire entre une base seule et une base accompagnée de suffixes :

pouls vs im-puls-er

faim vs fam-ine

ou en d'autres termes entre une syllabe finale accentogène (qui peut porter l'accent) et une syllabe intérieure atone. On constate que, si les conditions adéquates sont remplies, une de ces alternances peut se combiner avec une nasalisation. C'est ainsi qu'à *famine* ne correspond pas \**fam* [fã], ni à *santé* \**san* [sã], mais avec alternance vocalique [a] / [ɛ̃], *faim* [fɛ̃] et *sain* [sɛ̃].

#### Question 2

On peut déceler, entre les mots de la première colonne et ceux de la deuxième, deux types de relations : flexion et dérivation. Dans le premier cas, il s'agit de flexion verbale : *doivent/devoir*, *meurent/mourir*, *veulent/*

*vouloir, viennent/venir, tiennent/tenir*. Tous les verbes en question appartiennent à la classe II. On constate donc la profonde unité de la morphologie derrière la séparation en flexion et dérivation.

### Question 3

En face des dérivés présentant une alternance vocalique par rapport à la base, on observe des dérivés qui n'en manifestent pas :

souffle	souffler
courbe	courbure
clair	clairement
loi	loyal

On rencontre même des doublets tels que *pelu* et *poilu* ou *charité* et *cherté*. Ils permettent de mettre en évidence l'existence de deux types de vocabulaire : l'un est dit **populaire**, ce qui ne veut pas dire qu'il s'agit d'un français courant et relâché, mais seulement qu'il est conforme aux règles générales de la formation des mots en synchronie. L'autre est dit **savant**, ce qui signifie qu'il s'agit d'une dérivation ancienne, parfois même d'emprunts au latin. La première dérivation est vivace, productive et sentie comme telle. La seconde est morte et parfois n'est même plus perçue. Ainsi seuls ceux qui ont des connaissances sur l'étymologie rapprocheront *roi* de *régal*, alors que le rapport de *roi* à *royal* est, lui, immédiatement senti. On constate ainsi que l'on peut dresser une coupure dans la morphologie du français entre dérivation populaire d'une part, et dérivation savante et flexion d'autre part, les alternances vocaliques caractérisant surtout les secondes. Cela ne saurait remettre en cause l'opposition fondamentale entre la flexion et la dérivation.

Un mot savant se définit donc comme issu d'un mot antérieur par un processus conscient qui ne tient pas nécessairement compte des lois phonétiques de la langue. C'est ce qui se passe dans le corpus, puisqu'en dehors des alternances des voyelles orales et nasales, le français ne connaît généralement pas les alternances vocaliques. Ce vocabulaire savant a une triple source, latin depuis les origines, c'est ce qui se produit dans le corpus, grec depuis la Renaissance (*idole, pape, idée*) et anglo-américain à l'époque moderne (*engineering, software*). Il caractérise surtout la langue scientifique et technique :

rhétorique : métaphore, prolepse, antanaclase, prosopopée  
médecine : laryngite, hématoze, asthénie, ictère,

et aboutit à la constitution de systèmes indépendants :

œil, œillet, œillette, œillade, œillère  
oculus, oculiste, oculaire, monocle, inoculer.

L'exercice suivant permettra de se faire une idée plus précise des différents processus utilisés pour la formation de ce vocabulaire.

## 17. Le vocabulaire savant

**But de l'exercice** : Observer la diversité de l'emprunt et mettre en évidence les mécanismes de son intégration dans le système linguistique d'accueil.

Soient les séries :

1. *radius, cubitus, fémur, larynx, anthrax, spéculum, rhododendron, pipeline, tanker, jet, fuel.*
2. *acrimonie, amène, astringent, appareil, Académie, apathie, athée.*
3. *jugulaire, urinaire, huméral, salival, détersif, initiatif, répulsif, sociologue, symbolisation.*

Vous vérifierez dans un dictionnaire l'étymologie de ces mots et vous montrerez en quoi les trois séries se rapprochent et se distinguent.

### Correction

Les trois séries se rapprochent en ce qu'elles ne sont pas formées à partir des bases du français, mais par le processus conscient et artificiel qui caractérise le vocabulaire savant. Elles font toutes intervenir d'une façon ou d'une autre l'emprunt. Néanmoins on peut distinguer différentes façons d'adapter le mot emprunté selon les trois séries :

**Série 1** : les mots sont empruntés tels quels, sans aucune modification autre que phonologique. Ils peuvent être empruntés au latin : *radius, cubitus, femur, speculum*, au grec : *larynx, anthrax, rhododendron*, ou à l'anglo-américain : *pipeline, tanker, jet, fuel*. Bien entendu, les époques d'emprunt diffèrent, mais le principe est le même : la seule adaptation

consiste à changer certains phonèmes de façon à convenir au système phonologique français. C'est ainsi que le [u] latin devient [y], que *tanker* [tnkær] devient [tãkær] avec un déplacement de l'accent de la première à la seconde syllabe.

**Série 2 :** la série manifeste une certaine adaptation des mots empruntés car en plus des modifications phonologiques, les finales des mots ont été modifiées, soit que la finale du mot originel ait été supprimée, comme dans *apparatus* → *apparat*, *astringentus* → *astringent*, soit qu'elle ait été remplacée, dans les autres mots, par e [ə] : *Academia* → *Académie* ou *amœnus* → *amène*.

**Série 3 :** enfin la dernière série combine des bases empruntées avec des suffixes productifs en français. Les suffixes *-aire*, *-al* et *-if* sont également empruntés au latin mais la combinaison du mot français n'existait pas en latin. Au contraire, les deux mots *sociologue* et *symbolisation* sont complètement hétérogènes, puisqu'ils mêlent, le premier, une base latine et une base grecque, et le second, une base grecque et un suffixe d'origine latine.

## 18. Les néologismes

**But de l'exercice :** Prendre conscience de la part respective de l'invention et du respect des règles dans la création lexicale, à travers deux types de discours différents, mais qui pourtant suivent sur ce point les mêmes procédés.

On appelle néologismes les mots nouveaux créés, à un moment donné de l'histoire de la langue, par différents types de formation. On distingue deux types de néologismes : les **néologismes de forme**, lorsque la création aboutit à un nouveau signe, et les **néologismes d'emploi**, lorsqu'un mot déjà existant sur le plan formel est utilisé avec un sens qu'il n'avait pas jusque-là. C'est par exemple le cas du sens nouveau de *réaliser*, « se rendre compte », à partir de l'anglais, *realize*. Il est clair qu'un mot qui était un néologisme à un moment donné cesse

très vite de l'être dès qu'il est fréquemment utilisé. Le corpus présente en revanche des néologismes qui ne se sont pas imposés, parce qu'ils représentent des créations individuelles.

**Série 1 :** *croisilloné, varlet-nettoyeur, bigle moi (danse), courge aux noix (gâteau), députodrome, sacristoche, bedon (bedeau), prioir (prie-Dieu)*. (Boris Vian, *L'Écume des jours*)

**Série 2 :** *lundimanche (jour imaginaire), mamice (mamie de Nice), amimaux (tous les jouets animaux amis), invraisensé, déprisonner, déprocher (s'éloigner), miaouner (faire miaou), arrangeur, poubellier, gymnasteur, protègement, bicheron (petit de la biche), racontage, enfleuré (couvert de fleurs)*. (Français enfantin)

Vous étudierez les procédés de création des mots dans l'une et l'autre séries.

### Correction

On trouve dans les deux séries un procédé identique, la dérivation, et des procédés spécifiques.

#### La dérivation

- Série 1

*Croisilloné* est formé sur une base substantivale, *croisillon*, comme *boutonner* sur *bouton*. C'est la forme longue de la base qui est utilisée, avec consonne nasale.

*Prioir* est formé par suffixation sur une base verbale : le prioir est l'endroit où l'on prie, comme le parloir est l'endroit où l'on parle.

- Série 2

– Les verbes : ce sont *déprisonner* et *déprocher*, parasynthétiques, obtenus en commutant *em-* (*emprisonner*) et *ap-* (*approcher*) avec le préfixe négatif *dé-* sur le modèle de *enterrer/déterrer*.

*Miaouner* est formé sur le nom du cri de l'animal auquel est prêtée une base longue *miaoun-* puisque le suffixe est vocalique.

Enfin, *enfleuré*, couvert de fleurs, est très normalement formé par dérivation parasynthétique à partir d'une base substantivale sur

la série *dimanche/endimanché, ruban/enrubanné* (cf. exercice n° 10).

- Les substantifs : les noms d'agent sont formés très normalement grâce au suffixe *-eur* (*arrangeur*, celui qui arrange, *gymnasteur*, celui qui fait de la gymnastique) ou au suffixe *-ier* (*poubellier*, celui qui ramasse les poubelles). Les noms d'action sont formés grâce aux suffixes *-age* (*racontage*, action de raconter, qui comble une lacune du lexique, puisqu'on ne peut mettre en relation *raconter* qu'avec *récit*, qui ne lui est pas apparenté morphologiquement) et *-ment* (*protègement*, action de protéger, qui substitue à un mot savant, *protection*, un mot plus conforme aux tendances de la langue). Enfin le petit de la biche est baptisé *bicheron* sur le modèle de *âne/ânon*, et sans doute par analogie avec le couple *bûche/bûcheron*.

### Procédés spécifiques à la série 1

- La déformation

Un premier procédé consiste à déformer le mot, dans *sacristoche* et *bedon*, en substituant au suffixe ou à la finale un autre suffixe :

sacristie → sacristoche

bedeau → bedon

Dans ce dernier cas, il y a en outre un jeu de mot, puisque le mot *bedon* existe par ailleurs avec un autre sens.

- La composition

Elle apparaît d'abord sous sa forme populaire, à partir de mots existant indépendamment dans la langue : *biglemoi*, *courge aux noix*. *Varlet-nettoyeur* est particulier en ce que le premier mot est une forme rare et archaïque de *valet* et en ce que *nettoyeur* est un dérivé nom d'agent bien formé, mais non attesté, de *nettoyer*. La composition apparaît aussi sous sa forme savante, dans *députodrome* sur le modèle de *cynodrome* ou *hippodrome*, bien que la première base ne soit pas grecque.

### Procédés spécifiques à la série 2

Il s'agit des **mots valises** qui consistent dans le télescopage de deux mots existants, partiellement déformés. On pourrait dire que les mots valises

sont une forme particulière de composition. Les enfants les utilisent souvent :

lundimanche = lundi + dimanche

mamice = mamie + de Nice

amimaux = amis + animaux

invraisensé = invraisemblable + insensé.

Il est intéressant de signaler que la création lexicale dans les deux séries ne se fait pas au hasard, mais qu'elle s'appuie sur les régularités du système linguistique dont elle comble souvent les manques.

## 19. Le vocabulaire de la publicité

**But de l'exercice :** Prendre conscience des particularités du vocabulaire savant et de la façon dont elles peuvent être utilisées stylistiquement, pour produire un certain effet.

À partir du texte suivant, vous étudierez les principaux modes de formation des substantifs utilisés dans le vocabulaire de la publicité pour produits de beauté.

*NIOSÔME SYSTÈME ANTI-ÂGE. Le premier soin de jour qui recrée la structure d'une peau jeune.*

Un soin de jour révolutionnaire. *Lancôme fait une découverte scientifique majeure : les niosomes™. Les niosomes™ donnent leur nom à un soin de jour tout à fait révolutionnaire dont ils sont les principaux constituants. Que sont les niosomes™ ? Les niosomes™ sont des microsphérules lipidiques qui ont exactement la même structure que celle des lipides de votre peau. Ils agissent exactement là où il le faut, avec l'efficacité d'une précision absolue, pour recréer l'épiderme dans sa structure la plus intime. C'est ça l'action du biomimétisme.*

Les tests le prouvent : grâce aux *niosomes*<sup>TM</sup> qu'il contient, ce soin de jour d'une texture tout à fait nouvelle permet de retrouver toutes les qualités d'une peau jeune.

### Correction

La majorité des substantifs appartiennent au vocabulaire savant. On décèle un certain nombre d'emprunts, essentiellement :

- structure*, emprunté au latin et que la séquence initiale, de trois consonnes, signale comme n'appartenant pas au fond populaire ;
- texture*, emprunté au latin, comme tous les mots en *text-*, base savante qui double la base *tiss-* ;
- épiderme*, emprunté au grec ;
- système*, emprunté au grec.

Dans ces quatre emprunts, la finale du mot a été francisée ;

- lipide*, emprunté au grec (*lipos*) auquel s'adjoint le suffixe scientifique *-ide* issu de *acide* et utilisé en chimie depuis le xviii<sup>e</sup> siècle.

Il est intéressant de noter que ces mots sont tous empruntés aux langues classiques qui sont celles qui ont fourni le vocabulaire médical. Ceci prouve que le vocabulaire utilisé vise à impressionner par son aspect sérieux. On note également que se constituent des séries, *structure* et *texture* où les mêmes formations sont utilisées.

On relève surtout un grand nombre de composés :

- microsphérule* qui associe *micro* et *sphérule*. Cette deuxième base est elle-même formée en ajoutant à un mot grec emprunté un suffixe diminutif emprunté au latin et surtout utilisé dans le vocabulaire des sciences naturelles. Comme toujours dans ces composés savants, la première partie du composé est terminée par *o*. Ce mot a vraisemblablement été créé par les publicistes. C'est un monstre, tant sur le plan formel (il associe éléments grecs et latins) que sur le plan sémantique, puisque *micro* est parfaitement redondant par rapport à *-ule*.
- bio-mimétisme* : bien que les deux parties du composé soient séparées graphiquement, le mode de formation est le même que dans le mot précédent. *Bio-* est issu du grec *bios* et *mimétisme* est un mot introduit au xix<sup>e</sup> siècle en ajoutant à un mot grec le suffixe savant *-isme*, utilisé en grec, puis en latin, en particulier dans le vocabulaire

de la médecine. Il est très difficile de savoir exactement ce que le mot veut dire.

- niosome* : le composé unit *some*, base issue de *soma* et francisée, que l'on trouve par exemple dans *chromosome*, et qui signifie corpuscule, et *nio-*, fabriqué par les publicistes sur le modèle de *néo-*. C'est donc un néologisme que signale le symbole <sup>TM</sup> (*trade mark*). Le mot ne semble pas signifier grand-chose de plus que petit organisme ou sphérule, mais il a une apparence scientifique. De surcroît, la finale en *-ome*, transcrite en *-ôme* dans le titre, associe *niosome* à la marque Lancôme.

Il est facile de conclure que ce qui compte dans ce texte, c'est moins le sens des mots utilisés (certains n'en ont aucun) que le nombre de mots savants, empruntés ou composés, qui donnent l'illusion de la scientificité et en particulier singent le vocabulaire médical.

## 20. Les locutions phraséologiques

**But de l'exercice** : Mettre en évidence certaines particularités syntaxiques des locutions verbales, c'est-à-dire de ce que l'on pourrait appeler des verbes composés.

On appelle locutions phraséologiques ou lexies des groupes où les mots, à force d'être employés ensemble, ont perdu toute autonomie. En réalité, même si l'absence de trait d'union sur le plan graphique et le fait qu'il s'agit souvent d'expressions comprenant un verbe fléchi comme les autres verbes conduit à leur attribuer cette dénomination, il ne s'agit ni plus ni moins que de mots composés qui commutent généralement avec un seul mot. À la différence des groupes ordinaires, les mots qui les composent perdent généralement de leur sens. Mais

évidemment, la frontière entre les groupes ordinaires et ces mots composés appelés locutions n'est pas toujours très facile à placer.

Soient donc les expressions suivantes :

*Il ne le cède à personne ; vous me la baillez belle ; il se la coule douce ; ça me la coupe ; il me le paiera ; je vous le donne en mille ; il ne l'a pas volé ; je ne le lui ai pas envoyé dire ; il se les roule ; on ne me la fait pas ; je lui en veux ; où voulez-vous en venir ? ; j'en suis pour mes frais ; je n'en peux plus ; on ne m'y reprendra plus ; si le cœur vous en dit ; on n'y voit goutte ici ; je m'en tamponne ; il faut en finir ; on m'en a raconté de belles ; il m'en a fait voir de toutes les couleurs ; il m'en a fait voir des vertes et des pas mûres ; il se le tient pour dit.*

- 1) Proposez des classements pour ces expressions. Quelle est leur caractéristique commune ?
- 2) Peut-on faire commuter leurs différents éléments avec d'autres mots ?
- 3) Essayez de remplacer chaque expression par un synonyme. Que constatez-vous ?

## Correction

### Question 1

On peut distinguer dans ces expressions celles qui comportent une négation :

*il ne le cède à personne ; il ne l'a pas volé ; je ne le lui ai pas envoyé dire ; on ne me la fait pas ; je n'en peux plus ; on ne m'y reprendra plus ; on n'y voit goutte ici.*

Un des critères qui permettent de reconnaître que l'on a affaire à des expressions figées est qu'aucune expression positive ne peut être mise en face de ces locutions négatives :

*Il a été puni : il ne l'avait pas volé*

vs

*Il a été puni : \*il l'avait volé*

alors qu'avec le même sens on pourrait très bien avoir :

*Il a été puni : il le méritait*

*Il a été puni : il ne le méritait pas.*

On peut distinguer celles qui comportent une construction pronominale :  
*il se la coule douce ; il se les roule ; je m'en tamponne ; il se le tient pour dit.*

Il est intéressant de signaler que la plupart de ces expressions sont populaires, et que le pronominal est d'une façon générale très utilisé dans ce niveau de langue (*se tailler, se carapater, se trisser, se magner, se dépatouiller*, etc.).

On peut également distinguer des constructions qui présentent un pronom personnel indiquant le bénéficiaire de l'action :

*vous me la baillez belle ; ça me la coupe ; il me le paiera ; je vous le donne en mille ; je ne le lui ai pas envoyé dire ; si le cœur vous en dit ; on m'en a raconté de belles ; il m'en a fait voir de toutes les couleurs ; il m'en a fait voir des vertes et des pas mûres ; il se la coule douce ; il se les roule.*

Ces expressions sont nombreuses. Les pronoms, réfléchis ou non, indiquent la part que les individus prennent à la réalisation du procès et témoignent d'une valeur affective.

Cependant leur caractéristique commune est de présenter un pronom personnel qui précède directement la forme verbale :

*le, la* ou plus rarement *les* : *le donner en mille, se la couler douce, se les rouler ;*  
*en* : *en vouloir à quelqu'un ;*  
*y* : *n'y voir goutte.*

### Question 2

Il est impossible de substituer à ce pronom un autre pronom, ce qui serait la preuve qu'il est le résultat d'une pronominalisation à partir d'un substantif :

*le donner en mille*

vs

*\*la donner en mille*

ou de reconstituer avec quelque raison un hypothétique substantif qu'ils représenteraient :

*Je m'en tamponne.*

*\*Je me tamponne de la situation.*

Sur cet exemple, on voit que, si l'on peut avoir mille objets de désintérêt, aucun ne peut vraiment se construire comme complément de *se tamponner*.

Le pronom complément ne représente rien, il n'a pas de valeur sémantique et il est la preuve que la locution est figée. C'est ce que montre en particulier la locution *on n'y voit goutte* ici où le lieu ne saurait être indiqué par *y* puisqu'apparaît le démonstratif *ici*.

De même, on ne peut guère substituer de termes aux compléments :

J'en suis pour mes frais

J'en suis pour mon argent

\*J'en suis pour mes dépenses

et c'est même généralement impossible :

On n'y voit goutte ici.

\*On n'y voit larme ici.

\*On n'y voit mie ici.

On observe la même impossibilité avec les adjectifs :

Il se la coule douce.

\*Il se la coule paisible.

Enfin, s'il existe quelques séries :

Je m'en tamponne.

Je m'en fiche.

Je m'en fous.

il est rarement possible de remplacer les formes verbales par un autre verbe, même synonyme :

Vous me la baillez belle.

\*Vous me la donnez belle.

On constate donc que tous les éléments de la locution sont inséparables et n'ont aucune autonomie, à la différence de ce qui se passe dans les groupes ordinaires.

### Question 3

Si aucun des éléments de ces mots composés n'est commutable, c'est l'ensemble de la locution qui l'est avec un mot simple :

Vous me la baillez belle : vous m'étonnez.

Si le cœur vous en dit : si vous voulez.

Il ne l'a pas volé : il le mérite.

Elle fonctionne comme une unité.

### ● À retenir

La profonde unité de la morphologie en dépit des différences entre flexion et dérivation : présence d'allomorphes, tant des bases que des affixes, qui offrent une alternance entre formes longues terminées par consonne devant voyelle (conditionnement phonologique) et devant suffixe (conditionnement morphologique) et formes brèves, devant consonne ou rien.

### Morphologie flexionnelle

Grandes régularités et prévisibilité de la combinatoire :

- Pour les substantifs et les adjectifs :
  - genre, descriptible dans l'écrit à partir de la forme de masculin, et dans l'oral à partir de la forme de féminin ;
  - nombre, généralisé dans l'écrit, en général marqué dans l'oral seulement en liaison.
- Pour les verbes : deux classes de verbes, la première avec infinitif en *-er* et sans [r] sensible à l'oral et une base généralement sans allomorphe ; la seconde avec un morphème d'infinitif avec [r] sensible, sous la forme [r], [ir] et [war] et une base qui présente des allomorphes.

### Morphologie dérivationnelle

Obstacles à la systématisation :

- Coexistence de plusieurs strates de mots, savants ou populaires et forte influence de l'histoire de la langue.
- Distinction entre les règles et leur domaine d'application, en partie arbitraire.
- Distinction de l'histoire des mots (diachronie) et de leur formation dans le système en synchronie.